

# Sommaire

4 | À propos d'Aix Marseille Université 5 | Edito 6 | Qu'est-ce que la vie étudiante? 7 | Pourquoi élaborer un Schéma Directeur de la Vie Étudiante à amU? 9 | Comment a été élaboré le Schéma Directeur de la Vie Étudiante d'amU? 12 | Comment s'organise le Schéma Directeur de la Vie Étudiante d'amU? 16 | Axe stratégique #1 Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable 30 | Axe stratégique #2 Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e 38 | Axe stratégique #3 Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables 45 | Axe stratégique #4 Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

# À propos d'Aix Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix Marseille Université (amU) accueille près de 80 000 étudiants (dont 12 000 étudiants internationaux) et plus de 8 000 personnels. Née en 2012 de la fusion des trois universités du territoire et présente aujourd'hui dans 4 départements et 9 villes, amU accompagne tous les parcours et contribue aux réussites collectives et individuelles qui font avancer la société

Université pluridisciplinaire, elle est structurée autour de 5 secteurs de formation répartis sur 17 composantes (facultés, écoles, instituts) :

- Arts, lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Droit, économie, gestion
- Sciences de la santé
- Sciences et technologies

En matière de recherche, elle abrite 121 structures de recherche, une vingtaine d'instituts d'établissement interdisciplinaires, ainsi que 72 plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux. Figurant parmi les 150 premières universités au classement de Shanghaï, cette reconnaissance internationale est le fruit de l'excellence académique et d'une recherche particulièrement innovante. Sa démarche interdisciplinaire et transdisciplinaire (impulsée par Amidex et le label IdEx) permet d'appréhender les phénomènes contemporains dans toute leur complexité. En attirant des chercheurs de renom et en encourageant l'innovation, amU participe à la création de pôles de compétitivité dans des secteurs tels que la santé (avec Marseille Immunology Biocluster notamment), l'environnement, et les technologies.

Aix Marseille Université s'illustre également par son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire. Ses formations de qualité, adossées à de grandes équipes de recherche et à des dispositifs favorisant l'entrepreneuriat étudiant (tels que CISAM+) sont autant de leviers de développement territorial. Le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI), permet lui d'améliorer le taux de conversion vers l'innovation de projets issus des laboratoires via la création de start-up deeptech. Foncièrement ancrée dans son territoire, l'avènement récent de sa Fondation invite désormais les acteurs socio-économiques à soutenir l'université et ses projets via le mécénat. Des dons permettant d'ouvrir de nouvelles voies et d'investir des secteurs inédits au bénéfice des étudiants, des personnels et de la société dans sa globalité.

Aix Marseille Université fait aujourd'hui du « bien-vivre ensemble » une priorité. L'affirmation de son engagement pour le développement durable dans toutes ses dimensions - humaines, environnementales et patrimoniales - s'incarne dans de nombreux projets. La création d'un service dédié à la prévention des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations, à l'instar de l'application d'un Schéma Directeur du Handicap sont autant de dispositifs concrets en faveur d'une société plus juste. Un socle auquel vient s'ajouter le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE), corollaire du Schéma Directeur Développement Durable / Responsabilité sociétale (SD DDRS).

# **Edito**



Chères et chers étudiants,

Le dynamisme et la vitalité de la vie étudiante sont le cœur battant de notre université.

Et vous en êtes les actrices et les acteurs.

Plus que jamais, dans un contexte particulièrement troublé, nous souhaitons continuer à faire de notre université un lieu d'excellence bien sûr, mais aussi un lieu de sérénité et d'épanouissement pour notre jeunesse, toutes les jeunesses, au service du bienêtre et de la solidarité.

C'est tout le sens du Schéma Directeur de la Vie Étudiante voté par nos instances qui a défini pour les cinq prochaines années les grands axes stratégiques sur lesquels nous nous engageons avec détermination.

Bâtir une université plus inclusive et durable, c'est notre engagement. En créant un Service pour le Respect et l'Égalité, en s'engageant aux côtés d'Atypie Friendly et l'Autre cercle, nous affirmons notre volonté de soutenir toutes les diversités et de lutter contre les discriminations. Le déploiement de notre Schéma Directeur Développement Durable / Responsabilité Sociétale renforce aussi cette ambition.

Nous agissons pour préserver la santé et le bien-être de nos étudiants, en luttant sans relâche contre la précarité. Nos campus doivent être des lieux de vie dynamiques, durables et ouverts, portés par un engagement étudiant riche, qu'il soit citoyen, culturel, sportif ou environnemental.

Au total, ce sont 33 actions qui ont été identifiées et que nous allons rendre tangibles.

Pour accompagner tous les acteurs et toutes les actrices de la vie étudiante d'amU, nous pouvons compter sur le soutien plein et entier de nos partenaires du monde socio-économique, de nos partenaires institutionnels, des collectivités territoriales, qui nous donnent au quotidien les moyens de nos ambitions, et que je tiens à remercier très sincèrement pour leur engagement à nos côtés.

Aix Marseille Université, par sa taille, son maillage géographique, par la diversité de celles et ceux qui la composent et l'animent a une responsabilité particulière : être une université des possibles.

C'est ensemble que nous réussirons ce pari.

Sincèrement,

Éric Berton Président d'Aix Marseille Université

# Qu'est-ce que la vie étudiante ?

La vie étudiante concerne tous les domaines de « l'expérience étudiante » qui ne sont pas directement liés à la dimension académique elle-même : l'accès aux soins, les conditions d'accueil, le logement, la pratique physique et sportive, l'accès aux arts et à la culture, l'accès à la restauration, le handicap, le transport, les associations étudiantes, la prévention, l'engagement, la lutte contre les discriminations, l'accompagnement social, les locaux et les installations permettant à la vie étudiante de s'exprimer, ou encore l'organisation d'événements par les étudiant-es. Si la réussite des étudiant-es et leur insertion professionnelle restent bien entendu au cœur des préoccupations d'amU, offrir de bonnes conditions de vie étudiante a un objectif clair : favoriser la réussite de toutes et de tous, mais aussi la réussite de chacune et de chacun.



# Pourquoi élaborer un Schéma Directeur de la Vie Étudiante à amU?

#### Une demande institutionnelle

Le guide méthodologique pour accompagner l'élaboration d'un Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE), publié le 22 juin 2023 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, définit le SDVE comme « un document qui va permettre à l'établissement de structurer ses orientations stratégiques, de rendre lisibles les dispositifs qui contribuent à améliorer le bien-être étudiant et de communiquer auprès de sa communauté notamment étudiante et de ses partenaires sur sa politique de vie étudiante ». L'ambition du SDVE est donc clairement l'amélioration de la qualité de vie des étudiant-es au sein de l'université et du territoire, par une présentation explicite, une structuration concertée et une large diffusion de toutes les actions menées dans le cadre de la vie étudiante. L'élaboration d'un SDVE par chaque université est donc une demande institutionnelle, qui place la vie étudiante comme l'un des objectifs prioritaires des universités françaises.

#### Une ambition cohérente avec la politique d'amU

Au-delà de cette demande institutionnelle du Ministère, élaborer un SDVE est également et surtout un enjeu pour amU, afin de renforcer sa politique de vie étudiante et d'en améliorer son efficacité. En effet, « Socialement engagée » est devenu la politique du président d'amU, preuve d'une volonté sociale et solidaire ambitieuse, faisant du bien-vivre ensemble une valeur fédératrice de notre université. L'amélioration de la qualité de vie et de travail sur tous les sites, à la fois pour la communauté étudiante et les personnels, est le marqueur d'amU, focalisée sur l'inclusion, le vivre ensemble et le bien-être collectif et individuel. La création d'une vice-présidence « Responsabilité Sociétale de l'Établissement » en janvier 2024 s'inscrit dans la droite ligne de cette politique, au bénéfice de toutes et tous.

Concernant plus spécifiquement la vie étudiante, de nombreuses actions ont été et sont encore menées à amU concernant, sans être exhaustif, la santé, les arts, la culture, l'activité physique et sportive, la lutte contre toutes les formes de précarité, l'engagement étudiant, les conditions d'accueil des étudiant-es, le soutien aux associations étudiantes. La mise en place de la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus) en 2018 a permis de multiplier par cinq les fonds dédiés à la vie étudiante au sein de notre université et constitue donc un levier essentiel pour financer des projets dans ces différents domaines. La création au sein d'amU en janvier 2024 de la Direction de la Vie Étudiante et de Campus (DVEC) et d'une vice-présidence déléguée à la vie étudiante, tout comme l'intégration de la vie étudiante dans les axes prioritaires de la Fondation d'amU et dans la feuille de route stratégique 4.0 d'Amidex, sont des exemples de décisions récentes qui montrent l'importance qu'amU accorde aux questions et problématiques de vie étudiante. Le SDVE s'inscrit donc pleinement dans la démarche d'amU de mettre l'accent sur la responsabilité sociétale de l'établissement.

Par ailleurs, le SDVE a été conçu en étroite articulation et en cohérence avec le Schéma Directeur Développement Durable / Responsabilité Sociétale (SD DDRS) de l'établissement. Ainsi, de nombreuses actions imaginées dans le contexte de l'élaboration de ce dernier, mais relevant directement de la vie étudiante, ont été intégrées dans le cadre du SDVE. Un suivi spécifique de ces actions sera effectué dans le cadre du déploiement du SD DDRS, dont les résultats seront présentés régulièrement auprès d'un Conseil d'orientation pour le développement durable, permettant une implication de toutes les parties prenantes de l'établissement sur les sujets du développement durable. Le SDVE a également des relations étroites avec le Schéma Directeur du Handicap, la nouvelle offre de formation et d'autres projets ambitieux d'amU (IDeAL, Panorama, DREAM-U, TIGER, Essentiel...). Enfin, le SDVE d'amU partage les orientations de celui de la Région Sud et du Rectorat de région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son élaboration est donc une nouvelle étape dans la politique de vie étudiante d'amU, afin de mieux structurer, coordonner et accompagner les nombreuses actions menées en faveur de la vie étudiante.



# Comment a été élaboré le Schéma Directeur de la Vie Étudiante d'amU ?

Le Guide 2023 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche précise qu'il n'existe pas de schéma directeur-type, mais insiste sur l'importance d'une réflexion à la fois structurée et partagée, qui mobilise une communauté à l'intérieur et à l'extérieur de l'université. Toutefois, cette réflexion partagée ne saurait être menée sans une phase d'état des lieux permettant d'une part d'identifier explicitement les problématiques locales de vie étudiante et d'autre part de déterminer en conséquence les modalités pour les prendre en compte et tenter de les surmonter. Concrètement, la crise sanitaire liée au Covid a renforcé et mis davantage en lumière les difficultés des étudiant·es dans de nombreux domaines (précarité alimentaire, renoncement aux soins médicaux, difficultés financières et matérielles, détresse psychologique...). Ces difficultés se devaient donc d'être examinées avec davantage d'attention.

#### Des diagnostics et des rencontres

L'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'amU mène des enquêtes réqulières auprès de la communauté étudiante dans différents domaines, sur l'évaluation des formations ou l'insertion professionnelle des diplômés, mais aussi sur les conditions de vie étudiante. L'enquête réalisée par l'OVE en 2023, menée auprès de 12 000 étudiant-es d'amU, a par exemple mis en évidence que 37% des étudiant·es rencontraient des difficultés financières au cours de l'année (contre 20% au niveau national), que 41% d'entre eux se disaient en mauvaise santé mentale, que 26% avaient déjà renoncé à voir un médecin pour des raisons financières et que 34% estimaient leur budget insuffisant pour assurer leurs dépenses alimentaires. Cette enquête a également révélé chez les étudiant·es une certaine forme de méconnaissance de ce qu'amU pouvait faire pour eux afin de les accompagner et de les aider dans les différents domaines de la vie étudiante, notamment dans la lutte contre la précarité. D'autres types de diagnostics ont été menés à partir de cette enquête, comme celui aboutissant à la publication de l'article scientifique de I. Dimeglio et A. Dumas (2023). Dans cette étude, les auteures ont réalisé un état des lieux de la pratique sportive au sein d'amU, identifiant que la pratique d'une activité sportive diminuait la probabilité de se déclarer en mauvaise santé et que la probabilité de pratiquer une activité sportive était impactée par le genre, le handicap, le domaine d'étude et la situation économique.

Des ateliers participatifs ont également été conduits par l'OVE et la DVEC, permettant des échanges directs avec les étudiantes afin d'exposer leurs problématiques et leurs idées dans tous les domaines de la vie étudiante. Rencontrer des étudiant-es de différents campus et sites d'amU était indispensable pour mieux saisir les similitudes et les spécificités concernant les problématiques de vie étudiante au sein d'une université aussi étendue qu'amU. Les préoccupations et les échanges ont principalement tourné autour de la santé, de l'alimentation, des emplois étudiants, de la communication, de l'accueil, des moyens de transport, de l'hébergement, du logement, de l'engagement et des loisirs. Un Groupe de Travail (GT) « Stratégie vie étudiante », réunissant différentes directions et services d'amU, a été mis en place pour permettre à chacun d'exposer ses problématiques liées à la vie étudiante. Plusieurs rencontres ont permis aux personnels et étudiant·es volontaires de faire remonter leurs premières propositions. Les différents diagnostics, les ateliers participatifs et le GT ont été les éléments fondateurs permettant ensuite de lancer le travail collectif autour de l'élaboration du SDVE. En plus de la baisse de l'engagement souvent constatée par les dirigeants et membres des associations étudiantes, les différents états des lieux évoqués précédemment ont permis d'identifier de manière objective que la précarité étudiante et les questions de santé physique, mentale et sociale étaient les problématiques centrales auxquelles amU devait faire face, qui pouvaient se traduire de façons différentes selon les campus et les sites.

#### Une démarche de co-construction mobilisant différents acteurs

L'élaboration d'un SDVE est un processus tourné à la fois vers l'intérieur et vers l'extérieur. Un processus tourné vers l'intérieur car le SDVE implique toute la communauté universitaire de l'établissement, non seulement les directions et services d'amU en relation avec les étudiant-es, mais également les politiques, les vice-doyen-nes / chargé-es de mission vie étudiante de chacune des 17 composantes d'amU et les étudiant-es. Un processus tourné vers l'extérieur car le SDVE implique de nombreux partenaires et acteurs du territoire. Ces deux processus ne sont pas exclusifs, ils sont au contraire complètement imbriqués, puisque la vie étudiante est un domaine qui concerne simultanément l'université elle-même et tous ses partenaires du territoire. Pilotée par Jean-Louis Moro (vice-président à la responsabilité sociétale de l'établissement), Nicolas Mascret (vice-président délégué à la vie étudiante), Quentin Acquatella (vice-président étudiant), Idoya de Poncins (directrice générale des services adjointe Formation et internationalisation) et Stéphanie Huguet (directrice de la DVEC), en relation étroite avec Sophie de Cacqueray (vice-présidente formation), une démarche de co-construction du SDVE a été menée, en rassemblant :

#### Des actrices et acteurs d'amU :

- Des vice-président es d'amU (formation, responsabilité sociétale de l'établissement, vie étudiante, relations internationales, orientation/insertion, égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, santé/handicap, développement durable, formation doctorale, sport, communication, culture, arts et création, étudiant),
- La Directrice Générale des Services adjointe « Formation et internationalisation »,
- · La Direction de la Vie Étudiante et de Campus,
- Des Directions ou des Services d'amU en lien avec la vie étudiante (Direction de la Formation {incluant l'Observatoire de la Vie Étudiante}, Services de Santé Étudiant, Direction des Relations Internationales, Direction Culture et Société, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation, Direction de la Communication, Direction du Développement Durable, Service pour le Respect et l'Égalité, Service Commun de la Documentation, Direction de la Formation Doctorale, Service Universitaire des Langues),
- Les vice-doyen·nes ou chargé·es de mission « vie étudiante » dans chacune des 17 composantes universitaires d'amU,
- Des représentant es des étudiant es (différents sites d'amU, différents niveaux d'études de la Licence au Doctorat internationaux, élu es).

#### Des actrices et acteurs extérieur·es à amU:

- La Rectrice déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, ainsi que sa directrice de cabinet, puis le Recteur délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,
- · Le Directeur du CROUS,
- Le Préfet pour l'égalité des chances et la sous-Préfète en charge du plan
- « Marseille en grand »,
- · Une représentante de la Métropole Aix Marseille Provence,
- Des élu·es des villes de Marseille, Aix-en-Provence, Arles, Aubagne, Avignon, Digne, Gap, La Ciotat, Salon-de-Provence,
- · Un représentant de la Région Sud,
- Des représentant es des départements des Bouches du Rhône, du Vaucluse, des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- · Des représentant·es d'associations.

Cette communauté a été réunie dans le comité d'orientation du SDVE. Ce comité s'est réuni durant quatre demi-journées, espacées dans le temps, afin de discuter du contenu du SDVE. Ce comité a de plus été régulièrement sollicité pour contribuer à la régulation des propositions écrites qui émanaient de chacune des réunions. Un comité de pilotage du SDVE a également été constitué. Il s'est réuni une fois par semaine durant trois mois. Son rôle était de retravailler les propositions émanant du comité d'orientation et d'en faire de nouvelles, afin de les soumettre au prochain comité d'orientation pour discussion collective, selon un processus itératif. Le comité de pilotage était composé pour moitié de personnels d'amU (vice-présidente formation, vice-président responsabilité sociétale de l'établissement, vice-président vie étudiante, vice-président étudiant, directrice générale des services adjointe « Formation et internationalisation », directrice de la DVEC, quatre représentants des vice-doyens / chargé·es de mission « vie étudiante ») et pour moitié d'étudiant·es d'amU.

Associer à l'élaboration du SDVE toutes les parties prenantes d'amU et de notre territoire est une démarche de co-construction qui laisse espérer à la fois une réelle synergie entre les actrices et les acteurs, une prise en compte de la vie étudiante dans toutes ses dimensions et une meilleure efficacité lors de la mise en œuvre du SDVE. La vie étudiante est une problématique complexe qui nécessite forcément d'être appréhendée par une réflexion pluridimensionnelle et pluricatégorielle.



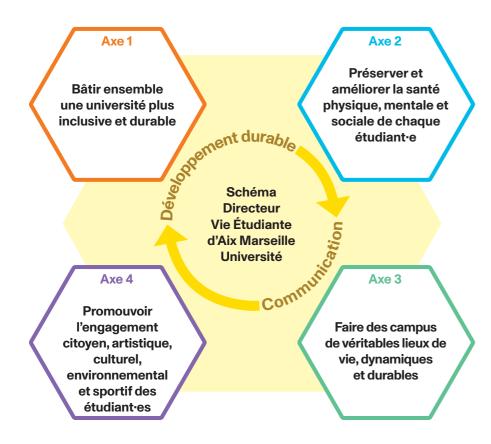
# Comment s'organise le Schéma Directeur de la Vie Étudiante d'amU?

L'organisation du SDVE a pour ambition d'améliorer, structurer et dynamiser la vie étudiante au sein d'amU, dans toutes ses dimensions. Le SDVE permet d'identifier ce qu'amU peut faire pour ses étudiant·es, mais également ce que les étudiant·es engagé·es peuvent faire pour amU. Cette relation réciproque ne peut bien entendu pas s'envisager sans une collaboration étroite avec les nombreux partenaires d'amU qui participent activement à la vie étudiante.

Pour rester agile et s'adapter aux évolutions prévues et imprévues impactant la vie étudiante dans les prochaines années, le SDVE d'amU s'articule autour de 4 axes stratégiques, 12 thématiques, 2 axes transversaux et 33 actions.

4 axes stratégiques déterminent les lignes directrices de la politique de la vie étudiante d'amU :

- Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable,
- Préserver et améliorer la santé, physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e.
- Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables,
- Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant-es.



**12 thématiques** déclinent trois objectifs opérationnels pour chaque axe stratégique. Les 12 thématiques, associées à leur axe stratégique, sont présentées dans le Tableau #1 ci-dessous.

Axes stratégiques	Thématique 1	Thématique 2	Thématique 3	Axes transversaux
	Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante	Adapter l'accompagnement aux spécificités de chaque étudiant·e	Lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences	
Bâtir ensemble une université plus inclusive	1 Monet (1)			}
	12 immercia immercia in marcini in marcini in marcini	4 traces  5 traces  10 theses  (\$\frac{1}{4}\$)	5 territors  \$\begin{align*} \begin{align*} \cdot \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	}
Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e	Sensibiliser aux enjeux de santé	Donner l'accès aux Services de Santé Étudiant (SSE) à à tou-tes les étudiant-es et renforcer leur action	Promouvoir la santé des étudiant·e·s par la pratique artistique, culturelle et sportive	
	3 means and	3 manual mil	3 man tool ——————————————————————————————————	sloppement Durable et
Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables	Développer les lieux de vie étudiante sur tous les sites	Développer une pratique et des temps forts citoyens, artistiques, culturels, environnementaux et sportifs sur les campus	Articuler études et vie étudiante	Développement Durable et
	11 suns 	3 simulation  4 simulation  17 virtualities  installing  installin	4 transit	}
Promouvoir l'engagement	Encourager les initiatives étudiantes	Renforcer et accompagner la dynamique des associations étudiantes	Encourager et renforcer les moyens d'expression des étudiant-es	
citoyen, artistique, culturel, environnemental	1 Manual 2 Man. 3 minutes 1 Man. 1 Ma			
et sportif des étudiant∙es	10 shouth  \$\displays\$ 17 instrument rate of the first of	4 STANDARD TO STAN	4 month	

Tableau #1. Axes stratégiques, thématiques et axes transversaux du SDVE d'amU

**2 axes transversaux** représentent des problématiques qui traversent l'ensemble du SDVE :

- La communication, afin de renforcer la connaissance par les étudiant-es de tous les dispositifs (existants et à venir) de vie étudiante, mais aussi afin de renforcer également la connaissance de ces dispositifs par tous les personnels d'amU, qui sont souvent les premières personnes de confiance auxquelles s'adressent les étudiant-es rencontrant des difficultés,
- Le développement durable, afin de renforcer la prise en compte des enjeux de durabilité dans tous les aspects de la vie étudiante.

Chacune des 12 thématiques du SDVE est donc mise en relation avec un ou plusieurs des 17 Objectif(s) de Développement Durable (ODD) votés par l'ONU en 2015, objectifs envisagés d'ici 2030 pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour toutes et tous. L'intégration des ODD dans le SDVE obéit à plusieurs enjeux, notamment de visibilité et d'engagement. En termes de visibilité, cette intégration permet de mesurer l'impact du plan d'actions sur les différents ODD tout au long de son déploiement. Elle permet donc de pouvoir témoigner de l'ensemble des actions de l'établissement en matière de vie étudiante ayant un impact par exemple sur la santé et le bien-être, la réduction des inégalités ou encore la promotion de l'égalité entre les sexes. Le fait de relier les actions du SDVE aux ODD constitue également un facteur d'engagement de l'établissement et donc de fierté pour les personnels et étudiant·es. Parce que ce SDVE est susceptible de créer un impact positif pour 10 des 17 objectifs de développement durable, il rappelle à la communauté universitaire l'impact positif d'amU sur la collectivité, sur les territoires et sur les villes universitaires, mais aussi le sens de ses missions de service public et d'acteur clé dans la transition écologique. Cette présentation peut constituer un facteur d'attractivité pour les étudiant·es comme pour les personnels soucieux de la contribution des acteurs universitaires au développement durable. Pour rappel, les 17 ODD sont présentés dans le Tableau #2, avec en surbrillance les 10 ODD poursuivis par le SDVE.



Tableau #2. Les 17 Objectifs de Développement Durable

Enfin, 33 actions représentent la mise en œuvre concrète de chaque thématique. Ces actions nécessitent de mobiliser des ressources humaines, logistiques et/ou financières. Elles seront évaluées via un nombre réduit d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs, spécifiques à chaque action. Les actrices et acteurs mobilisé·es (directions, services, partenaires...) sont identifié·es dans les fiches-action. Le pilotage de chacune des actions ainsi que leurs temporalités seront déterminés collectivement dès la validation du SDVE par les instances d'amU. Les 33 actions du SDVE et les fiches descriptives de chaque action sont présentées dans la suite de ce document.

Développer le sentiment d'appartenance des étudiant·es à amU, au sein de leur territoire, passe non seulement par leurs expériences en formation, mais aussi par leurs expériences de vie étudiante. C'est pour cette raison que l'accompagnement et l'intégration de chaque étudiant·e, l'accès aux droits et la connaissance de ses droits, l'égalité des chances, la prise en compte de la diversité, le bien-être, l'engagement et le vivre ensemble sont des ambitions enracinées dans le SDVE d'amU. Ces ambitions sont élevées, d'autant plus qu'elles doivent prendre en compte les singularités de chaque étudiant·e et l'hétérogénéité des campus et des sites d'amU. Pour qu'elles puissent s'opérationnaliser, ce schéma directeur a été coconstruit par les actrices et les acteurs de la vie étudiante au sein d'amU et par les nombreux partenaires de notre université; qu'elles et qu'ils en soient ici sincèrement remercié·es.



Schéma Directeur Vie étudiante amU
Schéma Directeur Vie étudiante amU

# Axe stratégique #1 Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

## Thématiques

- → Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante
- → Adapter l'accompagnement aux spécificités de chaque étudiant·e
- → Lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences



Axe Stratégique

Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

Thématique

Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante

Action n°1:

Développer des projets de ressourceries dans différents domaines et développer les services de prêt<sup>1</sup>

Description de l'action

Les ressourceries sont des lieux de collecte, de remise en état et de réemploi d'objets usagés ou d'occasion. Elles permettent de préserver les ressources, de réduire les déchets, de sensibiliser au développement durable, de créer des emplois étudiants amU et d'accéder à du matériel pour les étudiant-es en situation de précarité qui ont peu de moyens pour s'équiper.

La mise en œuvre des ressourceries au sein d'amU mettra l'accent dans un premier temps sur les ressourceries numériques, destinées à fournir aux étudiant-es en situation de précarité des ordinateurs remis en état par des étudiant-es compétent-es dans le domaine, qui bénéficieront de contrats étudiants amU et qui seront sous la supervision d'enseignant-es référent-es. Les ordinateurs à ressourcer seront collectés auprès de l'Université elle-même et auprès des partenaires d'amU (par exemple via la Direction du Partenariat avec le monde socio-économique et la Fondation amU). Une fois ressourcés, ils seront mis à disposition des étudiant-es bénéficiaires.

D'autres types de ressourceries pourront ensuite être mises en place, permettant par exemple de recycler du petit matériel électroménager. Les ressourceries permettront également de mettre à disposition des livres ou des vêtements, en développant les ressourceries déjà mises en place par les associations étudiantes.

En parallèle, des services de prêt seront mis en place ou renforcés, pour des objets du quotidien que les étudiant·es n'ont pas les moyens d'acheter et/ou de stocker, mais aussi pour du matériel informatique et audiovisuel.

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- · Déployer des ressourceries numériques.
- Déployer des ressourceries de petit matériel électroménager.
- · Organiser des « vide-greniers » sur les campus.
- Mettre en place des ateliers de formation destinés aux étudiant·es (réparation, fabrication, couture, tricot...).
- · Lancer des campagnes de dons entre les personnels et les étudiant·es.
- Renforcer le prêt de matériel informatique et audiovisuel, déjà réalisé par les Bibliothèques Universitaires.
- Renforcer le prêt de vélos ressourcés pour favoriser les mobilités douces, grâce à des ateliers de réparation sur les campus.

Acteurs mobilisés

DEPIL / Associations étudiantes / DIRNUM / SCD / DVEC / DDD / DRI / DPMSE / Composantes / Actions impliquant ponctuellement des acteurs externes pour les « vide-greniers » / Bénévoles (anciens personnels d'amU, personnels d'amU volontaires, éventuellement société civile).

- Nombre d'objets récoltés (et remis en état) et/ou prêtés.
- · Nombre d'usagers bénéficiaires.



1 Action du Schéma Directeur DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) prise en charge par le Schéma Directeur Vie étudiante

Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

Thématique

Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante

Action n°2:

Accompagner le développement des épiceries solidaires, la distribution alimentaire (si indispensable) et d'autres événements en lien avec l'alimentation<sup>2</sup>

Description de l'action

Les épiceries sociales et solidaires, tenues par les associations étudiantes d'amU en collaboration étroite avec les personnels de l'Université qui seront recrutés à cet effet, proposeront des denrées alimentaires, ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien. Dans des espaces aménagés comme des commerces « classiques », les épiceries solidaires permettront aux étudiant es bénéficiaires de faire leurs courses et de choisir ainsi les produits qu'ils souhaitent consommer. « Les épiceries sociales et solidaires s'inscrivent dans les principes de solidarité et de dignité et visent à promouvoir l'émancipation, le renforcement du lien social et la santé par l'alimentation » (extrait du site Internet du Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes).

Les épiceries solidaires s'inscriront dans une action solidaire de plus grande ampleur, en étant également des lieux d'accueil, d'écoute et d'échanges, permettant d'aborder de nombreux autres sujets de vie étudiante. Elles permettront également d'orienter les étudiant-es en situation de précarité vers d'autres acteurs d'amU (chargé-es de lutte contre la précarité, Services de Santé Étudiant, Direction des Relations Internationales...), vers le CROUS, vers le Service pour le Respect et l'Égalité d'amU ou vers des structures extérieures à l'université. Des activités variées seront organisées par les épiceries solidaires, par exemple des ateliers cuisine ou des animations autour de l'alimentation, afin de permettre aux étudiant-es de vivre des moments collectifs agréables tout en développant des compétences dans le domaine alimentaire et nutritionnel.

Des distributions alimentaires (paniers, colis) pourront également être réalisées sur les sites distants qui n'auront pas d'épicerie solidaires sur place (voire sur les campus bénéficiant d'une épicerie solidaire si cette distribution alimentaire s'avérait indispensable en complément).

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- · Déployer des épiceries solidaires.
- Organiser des ateliers « Apprendre à cuisiner sainement à moindre coût » avec des chefs locaux.
- $\bullet \ \ \text{Mettre en place des opérations petits-déjeuners et des collations en période d'examens.}$
- Organiser une continuité de l'aide alimentaire pendant les vacances universitaires, notamment pendant l'été et la fin d'année civile.
- Élaborer un guide de cuisine pour étudiant es.
- Développer et diversifier les modalités de récupération de denrées alimentaires non consommées.

Acteurs mobilisés

Associations étudiantes / DVEC / DAJI / DDPI / DEPIL / PSI / SSE / DirCom / CROUS / Composantes sur les sites d'équilibre / Acteurs externes sous convention (Région, Départements, villes, donateurs, chefs, associations externes à amU comme la Banque Alimentaire ou Vendredi 13).

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU).
- · Nombre de jours d'ouverture et de plages horaires.
- · Nombre de sites couverts.





2 Action du Schéma Directeur DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) prise en charge par le Schéma Directeur Vie étudiante



# Axe Stratégique Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

**Thématique** 

Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante

#### Action n°3:

Améliorer l'information sur les contrats étudiants amU, ainsi que les délais de paiement

# Description de l'action

L'emploi étudiant, s'il est adapté aux contraintes universitaires et personnelles des étudiant-es, est l'un des leviers pouvant permettre à un-e étudiant-e de sortir de la précarité. C'est pourquoi amU recrute régulièrement des étudiant-es inscrit-es en formation initiale pour des emplois à durée déterminée via le dispositif « contrat étudiant », selon un emploi du temps compatible avec la poursuite d'études. Les étudiant-es peuvent occuper des emplois dans les domaines suivants : accueil des étudiant-es ; assistance et accompagnement des étudiant-es en situation de handicap ; tutorat ; soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ; appui aux personnels des bibliothèques et des autres services ; animations culturelles, scientifiques, artistiques, sportives et sociales dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable ; aide à l'insertion professionnelle ; promotion de l'offre de formation.

Or, une part importante d'étudiant-es d'amU ne sait pas forcément que leur Université propose ce type d'emplois, ce qui nécessite d'améliorer la communication autour de ce dispositif.

Une fois recruté-e sur un contrat étudiant, les délais de paiement sont parfois difficilement compatibles avec les charges financières qui pèsent sur les étudiant-es. L'ambition de l'action est donc d'améliorer le délai de paiement pour que les étudiant-es se positionnent sur des contrats étudiants amU plutôt que sur d'autres types de contrats à l'extérieur de l'Université, qui prennent moins en compte les contraintes liées à leurs études. À ce propos, l'identification des entreprises qui prennent le plus en considération les contraintes des étudiant-es pourrait permettre en parallèle de conseiller et d'orienter les étudiant-es vers celles-ci.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Travailler en étroite collaboration avec la DRH d'amU pour mettre en place une gestion des contrats plus souple et rapide, en s'engageant sur une paye mensuelle dès le premier mois de travail effectif (ou réaliser à minima une avance).
- Développer un outil de gestion des contrats étudiants (à l'identique de ce qui se fait pour les chargé·es de cours).
- Tenir des stands inter-services et inter-composantes durant la pause méridienne ou organiser un forum jobs étudiant es (avril et novembre) pour recruter dans tous les campus et lieux de vie étudiante, afin de promouvoir l'offre de jobs étudiants d'amU.
- Créer un portail unique (offres d'emploi d'amU et des partenaires extérieurs), visible sur la page d'accueil du site Internet d'amU .
- · Créer de nouveaux contrats étudiants.
- · Réactualiser le guide pour les contrats étudiants amU et y insérer une FAQ.
- Améliorer la communication autour de ces contrats vers les étudiant-es en situation de précarité et vers la communauté étudiante internationale.
- Élargir la réflexion sur les contrats étudiants en y incluant les alternants d'amU.
- Identifier les entreprises qui respectent explicitement les droits et les contraintes des étudiant·es.

#### Acteurs mobilisés

DRH / Composantes / Directions et services communs d'amU recrutant des étudiant·es.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'étudiant·es connaissant les emplois étudiants proposés par amU (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU).
- Comparer les délais de paiement entre 2024 et les années suivantes.



#### Axe Stratégique Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

#### **Thématique**

Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante

#### Action n°4:

Identifier des pistes de logement alternatif pour les étudiant·es afin de renforcer l'offre de logement, tout en poursuivant et amplifiant le travail avec le CROUS et le CNOUS<sup>3</sup>

# Description de l'action

Le CROUS Aix Marseille Avignon informe les étudiant·es sur les aides auxquelles ils peuvent avoir droit, les conseille dans leurs différentes démarches et les aide face aux difficultés (psychosociales, familiales, financières, administratives...) qu'ils peuvent rencontrer. Les relations entre amU et le CROUS Aix Marseille Avignon sont étroites et fréquentes autour de différents sujets, dont l'amélioration de la situation du logement étudiant.

En complément de cette collaboration qui se renforce sans cesse, des pistes de logement alternatif seront envisagées, comme la colocation solidaire ou les logements intergénérationnels, en ayant une attention particulière envers les problématiques d'hébergement d'urgence pour les étudiant-es qui se retrouvent sans logement de manière subite et imprévisible.

Le renforcement de la collaboration d'amU avec l'Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE), porté par les agences d'urbanisme AGAM (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise) et AUPA (Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix), permettra d'amplifier la réflexion sur les besoins en logement des étudiant-es, sur la programmation et sur la cartographie en ligne recensant les logements étudiants. L'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'amU permettra également d'apporter des éléments chiffrés et contextuels au travers de la partie « logement » de l'enquête « Conditions de vie étudiante ».

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Poursuivre et amplifier les discussions entre amU et le CROUS pour augmenter la capacité de logement étudiant.
- Développer des conventionnements pour obtenir des logements sociaux, ainsi que des logements à prix modiques dans le parc immobilier privé (hôtels, résidence...).
- Contribuer à la réflexion sur les logements ruraux (loyer modéré ou échanges de service), les colocations solidaires et les logements intergénérationnels.

#### Acteurs mobilisés

CROUS / DVEC / DRI / DDPI / OTLE / Associations externes à amU (par exemple l'AFEV avec les KAPS) / Bailleurs sociaux / Villes / Région.

- Nombre de nouveaux logements CROUS et de places obtenues par conventionnement
- Nombre d'étudiant·es logé·es dans des modalités de logement alternatif.



3 Action du Schéma Directeur DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) prise en charge par le Schéma Directeur Vie étudiante

#### Axe Stratégique Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable **Thématique** Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante Action n°5: Travailler avec le CROUS et d'autres partenaires pour permettre l'amélioration et la diversification de l'offre de restauration, notamment dans les « zones blanches »4 Description de L'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre alimentaire renvoie à la fois à des préoccupations de santé et à des objectifs environnementaux, tout en permettant de l'action s'adapter à la fois au budget réduit des étudiant es et à leurs envies et besoins individuels qui s'expriment dans des régimes alimentaires spécifiques. Les objectifs d'accessibilité, de santé, d'inclusivité, de durabilité, de responsabilité, d'économie, de diversité culturelle et gustative seront au cœur des réflexions. Au-delà du contenu des repas, la diversification de l'offre de restauration passe également par la diversification des modalités de restauration, prenant en compte le fait que les étudiant es consacrent la moitié de leur budget alimentaire à des repas pris à l'extérieur (DREES, 2018). Par ailleurs, le loi Lévi d'avril 2023 stipule que « dans chaque territoire, les étudiant·es peuvent bénéficier d'une offre de restauration à tarif modéré à proximité de leur lieu d'études », proposée dans les restaurants universitaires gérés par les CROUS ou par des structures, publiques ou privées, conventionnées, en cas d'absence de restaurant universitaire. Dans les « zones blanches » ne fournissant pas d'offre de restauration à tarif modéré, les étudiant-es pourront bénéficier d'une « aide financière » pour financer partiellement / complètement un repas pris auprès d'un organisme conventionné. Mais faut-il encore que les étudiant es aient le temps et les moyens de se déplacer vers ces organismes. Enfin, diversifier l'offre de restauration peut également passer par l'installation de lieux de convivialité / foyers permettant aux étudiant es de réchauffer leurs repas et de déjeuner, notamment dans des lieux où existent des déficits de restauration. L'objectif est d'offrir aux étudiant es des lieux abrités, chauffés, équipés (micro-ondes, fours...), ouverts sur de larges plages horaires, avec points d'eau et points de recyclage, qui pourront être des lieux de restauration et également des lieux de travail. Exemples de mise · Créer un kiosque de restauration CROUS. • Différencier le temps de pause méridienne des étudiant-es dans chaque composante sur en œuvre (non exhaustifs) un campus donné pour limiter l'attente dans les cafétérias et RU5. · Faciliter l'accessibilité, sur les sites distants, aux cantines scolaires ou restaurants administratifs en conventionnement avec le CROUS en adaptant le temps de pause méridienne des étudiant·es pour se rendre sur place et en travaillant avec les communes pour trouver des solutions en matière de transports (mise à disposition de vélo, organisation de co-voiturage, adaptation des horaires et de ligne de bus...)5. • Installation de distributeurs quotidiennement rechargés avec des produits sains et de qualité sur les sites délocalisés. · Amélioration des équipements des foyers étudiants (ou création) pour leur permettre de cuisiner et manger assez rapidement (places assises, fours, micro-ondes...). • Développer une offre de cuisine saine et équilibrée, en introduisant par exemple des menus internationaux, des menus vegan ou des alternatives à certaines viandes pour développer la diversité culinaire. CROUS / Partenaires privés si conventionnement / DEPIL / DVEC / DDPI / DHSE / DIRFOR / Acteurs mobilisés Composantes / Villes / Associations étudiantes amU (gestion de salles). Indicateurs de suivi · Taux de satisfaction des étudiant·es.

Axe Stratégique Bâtir ensemble

Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

Thématique

Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante

#### Action n°6:

#### Lutter contre la précarité menstruelle

# Description de l'action

La lutte contre la précarité menstruelle constitue un réel enjeu de santé publique aux fortes conséquences économiques, sanitaires et mentales. Elle poursuit des objectifs multiples :

- Apporter une aide financière substantielle en fournissant un produit indispensable et assurer de la bonne qualité du produit, écologique et respectueux des normes en vigueur,
- Faire venir la communauté étudiante dans les divers SSE pour mieux leur en faire connaître les services proposés,
- Renforcer l'inclusion en accueillant les personnes transgenres menstruées dans des conditions de confidentialité et de respect et en leur indiquant les aides à leur disposition dans les SSF.
- Répondre à la demande des associations étudiantes et soutenir des projets sur cette thématique.
- Égalité Femmes-Hommes : sensibiliser à l'endométriose, lutter contre le tabou des règles, informer, mettre à disposition des ressources (ex. 'Guide des règles douloureuses' de la CPED, Conférence Permanente des chargé·es d'Égalité Diversité).

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- · Mettre à disposition des protections hygiéniques dans les SSE.
- Utiliser d'autres modalités de distribution dans les sites sans SSE (distributeurs dans les toilettes, CROUS, mise à disposition dans les BU, lors des journées de rentrée, lors de visites / permanences...).

Ces deux premières mises en œuvre se dérouleront en coordination étroite avec les actions déjà menées par le CROUS.

- Organiser des groupes de parole autour de différents sujets (endométriose, dysménorrhées...).
- Amplifier la prise en charge des personnes souffrant de dysménorrhées afin qu'elles bénéficient d'un Régime Spécial Étudiant (RSE) pour raisons médicales tout en maintenant la confidentialité.

#### Acteurs mobilisés

SSE / SpRE / DVEC / DirCom / DRH / Composantes / SCD / Associations étudiantes / CROUS

## Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Nombre de protections hygiéniques distribuées.
- Nombre de consultations au SSE à la suite d'une mise à disposition de protections hygiéniques.
- · Nombre de projets étudiants en lien avec cette action.

## Précarité menstruelle

Retirez un kit éco-responsable et gratuit composé de 2 serviettes lavables



Rendez-vous dans votre SSE de campus (service de santé étudiante) en toute confidentialité.



4 Action du Schéma Directeur DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) prise en charge par le Schéma Directeur Vie étudiante 5 En collaboration étroite avec les services d'amU et la vice-présidence formation

· Nombre de m2 pour les foyers étudiants.

• Taux d'équipement des foyers étudiants.

et d'évaluation

#### Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

#### Thématique

Lutter contre toutes les formes de précarité étudiante

#### Action n°7:

#### Déployer les chargé·es de lutte contre la précarité

# Description de l'action

Des chargé-es de lutte contre la précarité sont recruté-es au sein d'amU. L'intervention des chargé-es de lutte contre la précarité doit permettre, dans un objectif général, d'améliorer la situation des étudiant-es précaires afin d'avoir un véritable impact dans leur vie quotidienne dans l'accès au logement, à l'alimentation et aux soins. L'identification et l'accompagnement de ces étudiant-es vers les différentes aides (internes à amU et/ou externes) appropriées à leur situation constitueront les missions prioritaires des chargé-es de lutte contre la précarité. Ces actions et procédures d'urgence se feront en lien avec les services du CROUS d'Aix-Marseille-Avignon, vers lesquels ils pourront éventuellement orienter ces étudiant-es, sans toutefois se substituer aux actions et missions du CROUS.

Les chargé·es de lutte contre la précarité seront mobiles sur tous les sites d'amU, dont les sites délocalisés. Les missions des chargé·es de lutte contre la précarité seront :

- D'évaluer les situations ainsi que l'accompagnement personnalisé des étudiant-es sur toutes les thématiques sociales (logements notamment d'urgence, soins, numérique, administratif et juridique...), en liaison avec toutes les structures nécessaires pour l'accompagnement, dont le CROUS.
- De faciliter l'accès aux aides financières.
- De renforcer la visibilité des dispositifs sociaux déjà existants.
- D'orienter rapidement les étudiantes vers les assistants sociaux, en lien avec le service social du CROUS.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

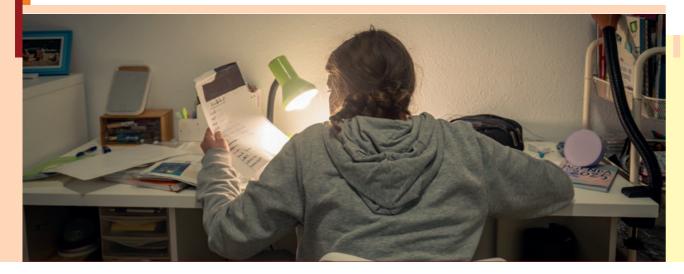
- Identifier, orienter et repérer des étudiant-es fragiles liés à des alertes, lors de rencontres (déplacements dans les BU, les lieux de vie étudiante...) ou lors de permanences régulières sur sites, selon une démarche « aller vers ».
- Développer une collaboration avec les services et les directions d'amU concernés par la vie étudiante, ainsi que toutes les composantes.
- Informer les acteurs de terrain, y compris les étudiant es, sur les dispositifs existants, par la mise en place d'actions collectives comme la création d'ateliers d'informations.
- Développer une communication directe par des éventuelles interventions en amphithéâtre à différents moments de l'année, en accord avec les directions de composantes et le corps enseignant.

#### Acteurs mobilisés

DVEC / Tous les services et directions d'amU en lien avec la vie étudiante / Composantes.

# Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'étudiant·es accompagné·es par les chargé·es de lutte contre la précarité (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU).
- Pourcentage de cas résolus.



#### Axe Stratégique

#### Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

#### Thématique

Adapter l'accompagnement aux spécificités de chaque étudiant·e

#### Action n°8:

Renforcer la formation des étudiant·es relais, des bureaux des associations, des personnels d'amU

# Description de l'action

Les étudiant·es-relais sont des étudiant·es employé·es par amU pour accompagner les autres étudiant·es dans différents domaines : information, santé, handicap, mais aussi orientation au sein du SUIO, accompagnement de la communauté étudiante internationale au sein de la Direction des Relations Internationales, soutien aux composantes et services d'amU). Les étudiant·es-relais, mais aussi les bureaux des associations étudiantes, doivent être formés pour permettre un accompagnement efficace en fonction des spécificités de chaque étudiant·e, en ayant une connaissance approfondie des différents dispositifs proposés par amU et par les partenaires extérieurs.

Pour autant, les étudiant·es rencontrant des difficultés ou ayant besoin de conseils se tournent très souvent en premier lieu vers des personnels d'amU en qui ils ont confiance. L'information et la formation des personnels d'amU sur les différents services et dispositifs de l'Université semble également être un levier efficace, voire indispensable, permettant d'adapter l'accompagnement aux spécificités de chaque étudiant·e.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

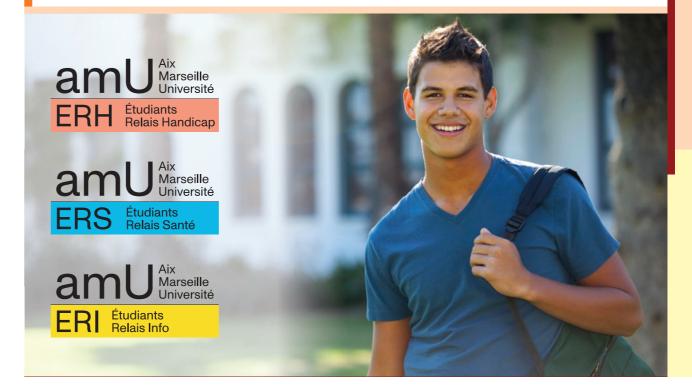
- Renforcer les journées de formation de tou·tes les étudiant·es relais et des bureaux des associations.
- Former les personnels d'amU (qui exercent des fonctions d'accueil auprès des étudiant es ou qui interviennent dans le domaine de la vie étudiante) dans différents domaines (handicap, stéréotypes, aides sociales, interculturalité, situations à risques, étudiant es internationaux, régimes spéciaux d'études...).
- Instaurer un forum régulier entre étudiant es relais, animé par la DVEC.

#### Acteurs mobilisés

DVEC / Tous les services et composantes d'amU / Associations étudiantes / DIRFOR / École de développement des talents / DRH.

# Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'étudiant·es formé·es (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU).
- Nombre de personnels formés (rapportés au nombre total de personnels d'amU).



#### Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

#### **Thématique**

Adapter l'accompagnement aux spécificités de chaque étudiant·e

#### Action n°9:

#### Diversifier les modalités de communication des informations sur la vie étudiante<sup>6</sup>

# Description de l'action

Comme les informations sur la vie étudiante sont à la fois très nombreuses et très variées, les étudiantes peuvent rapidement être ensevelies sous ce flot d'informations. De plus, tous les étudiantes ne s'informent pas via les mêmes canaux. Une stratégie concertée et multiforme de diffusion des informations permettra de toucher un maximum d'étudiantes qui pourront ainsi être informées sur les possibilités offertes par amU dans de nombreux domaines. La diversification des modalités d'information vers tous les étudiantes s'envisagera selon trois modalités:

- · Une stratégie de communication multi-canaux,
- · La réorganisation des modalités de rentrée des étudiant·es,
- Des permanences (étudiant·es ou agents) de soutien administratif aux étudiant·es (notamment internationaux) et des permanences / visites des services de vie étudiante sur les sites délocalisés et d'équilibre.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Diversifier les modalités de communication des informations (newsletter, site web, réseaux sociaux, application pour smartphone Inst'amU...).
- Mettre en place des « rentrées dynamiques » dans toutes les composantes, en appui sur DREAM\*U, afin de rendre acteurs les étudiant·es, de s'approprier les campus, d'éviter l'isolement, de développer un sentiment d'appartenance et de découvrir les services de l'université.
- Renforcer les permanences des services de vie étudiante sur les grands campus (notamment au mois d'octobre entre 12h et 14h).
- Établir un planning annuel de visites, de permanences et d'événements inter-services de vie étudiante sur les sites distants.
- Élaborer un guide à destination des étudiant·es, qui serait également utile aux personnels.

#### Acteurs mobilisés

DVEC / Tous les services et composantes d'amU / Associations étudiantes / DirCom / DirNum / DREAM\*U / CROUS.

# Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'étudiant·es touché·es par les différents supports de communication (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU): newsletter, site web, réseaux sociaux, application pour smartphone Inst'amU...
- Nombre de composantes mettant en place les « rentrées dynamiques ».
- Taux de satisfaction des étudiant·es concernant les rentrées universitaires.
- · Nombre de permanences des services de vie étudiante.



6 Action directement liée à l'axe transversal « Communication »

#### Axe Stratégique

#### Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

#### Thématique

Adapter l'accompagnement aux spécificités de chaque étudiant·e

#### Action n°10:

#### Développer le parrainage et le marrainage entre étudiantes

# Description de l'action

L'arrivée à l'université est une étape importante dans le développement des jeunes adultes. Les étudiant·es ne sont pas toutes et tous sur un pied d'égalité vis à vis de cette mutation. Elle peut être source de difficultés allant jusqu'au décrochage (sentiment d'isolement, de ne pas être à sa place). En complément d'autres actions menées par amU, un accompagnement par les pairs pourrait prévenir ce décrochage et améliorer l'intégration et l'adaptation des étudiant·es.

L'accompagnement des étudiant-es primo-entrant-es, notamment de première année de Licence, est un élément clef de la réussite étudiante. Ce dispositif de parrainage / marrainage s'inscrit dans le dispositif Dream\*U et est déjà expérimenté dans certaines composantes. Dans ce cadre, l'objectif est d'étendre à l'ensemble des composantes ce parrainage / marrainage pour les étudiant-es de première année de Licence. Une expérimentation va être menée dont l'objectif est de trouver les bonnes modalités pour permettre la généralisation du dispositif pour des effectifs de grande taille, sans alourdir la charge des responsables d'année, tout en emportant l'adhésion de l'ensemble des étudiant-es.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

Les missions du parrain / de la marraine consistent à :

- Faire découvrir les services de l'université,
  Répondre aux questions des filleul·les et leur donner des conseils, relatifs notamment à l'organisation et à la méthodologie, mais aussi à l'orientation et à la vie étudiante,
- Faire part de leur expérience personnelle, de leur vécu,
- Suivre tout au long de l'année leurs filleuls en apportant un soutien dans les moments de doutes, en aidant à surpasser les difficultés.

Créer des groupes avec un parrain / marraine et deux ou trois filleuls.es.

Étendre le dispositif aux doctorants.

#### Acteurs mobilisés

Composantes d'amU / DIRFOR / SUIO / DREAM\*U / Associations étudiantes.

- · Nombre de composantes impliquées.
- Nombre d'étudiant-es parrains / marraines (rapporté-es au nombre total d'étudiant-es d'amU).
- Nombre d'étudiant·es filleul.les (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU).



# Axe Stratégique Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable Thématique Adapter l'accompagnement aux spécificités de chaque étudiante En collaboration avec l'Observatoire de la Vie Étudiante d'amU, réaliser une enquête régulière sur la vie étudiante Description de l'action Une enquête « Conditions de vie étudiante » a été réalisée en 2023 par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'amU, les résultats sont disponibles sur le lien ci-dessous :

https://sphinx.univ-amu.fr/Enq\_CDV/RES\_CDV\_2022\_2023/Enq\_CDV\_2023\_Light.htm

L'objectif de cette action est la réalisation d'une enquête « Conditions de vie étudiante » sur un modèle similaire à l'enquête réalisée en 2023 afin de mesurer l'évolution des conditions de vie des étudiant·es. Réalisée tous les trois ans, cette enquête permettra également de mesurer l'effet, voire l'impact, des actions et dispositifs du présent Schéma Directeur de la Vie Étudiante.

Si l'enquête de 2023 avait pour principale vocation de procéder à un état des lieux global des conditions de vie des étudiant-es (questionnaire abordant des thématiques très variées : activité rémunérée, logement, engagement étudiant, santé, discriminations...), les enquêtes à venir devront être moins denses et peut-être avoir des thématiques-focus différentes, en lien avec le suivi et l'évaluation du Schéma Directeur de la Vie Étudiante. Il est également possible d'envisager une enquête large, qui soit « complétée » par d'autres enquêtes « focus » plus courtes sur un calendrier différent (l'année d'avant ou d'après).

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

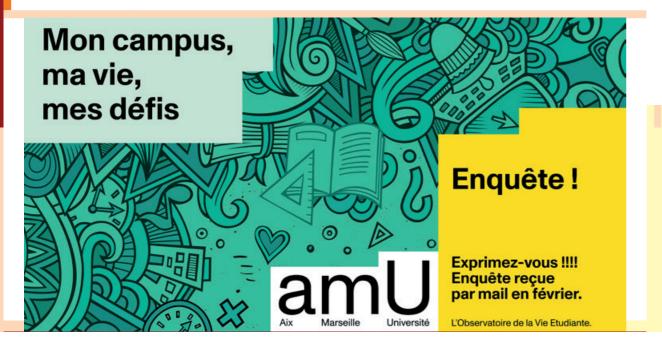
- Réalisation d'enquêtes « Conditions de vie étudiante » pendant les années universitaires 2026-2027 et 2028-2029.
- Réalisation d'enquêtes « focus » sur des thématiques spécifiques.
- Réalisation de focus-groupes ou d'ateliers participatifs pour collecter des données qualitatives plus poussées auprès des étudiant·es.

Acteurs mobilisés

DIRFOR (OVE) / DVEC / Services et Directions d'amU pour coconstruire le questionnaire / Partenaires externes : CROUS, OTLE, ARS, Villes, Métropole Aix-Marseille.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Nombre d'étudiant-es interrogé-es.
- · Calcul de l'Indice de précarité étudiante (ou vulnérabilité étudiante).
- · Réalisation des deux enquêtes.



Axe Stratégique Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable

Thématique

Lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences

Action n°12:

Renforcer les (in)formations des étudiant·es et des personnels sur les discriminations, les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement

Description de l'action

Devant la recrudescence du phénomène de violences sexistes et sexuelles (VSS), de discriminations et de harcèlements dans la société contemporaine, parfois amplifiée par le contexte national ou international, il est apparu nécessaire à amU, fortement engagée sur ces sujets, de créer un service pleinement dédié à la prévention de ces violences : le Service pour le Respect et l'Égalité (SpRE). Le SpRE est un lieu d'écoute, de prévention (par la sensibilisation et la formation) et de traitement (voie interne ou externe à amU), géré par une équipe pluridisciplinaire sur les plans juridique, psychologique et social. Le signalant est accompagné dans la résolution de sa situation, en choisissant une voie de traitement adaptée, aboutissant à la cessation du trouble par le biais de démarches d'intervention de différents niveaux.

Si le SpRE est très actif, il n'est pas forcément connu par chaque étudiant·e, subissant des discriminations, des VSS et/ou du harcèlement, ou en étant témoins. Il n'est pas non plus forcément connu de tous les personnels d'amU, qui pourraient pourtant être des personnes-ressources pour orienter vers ce service les étudiant·es victimes ou témoins de ces violences

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Former les étudiant·es relais et toutes les associations étudiantes.
- Sensibiliser et prévenir sur les thématiques du SpRE via des expositions artistiques et interactives, en diversifiant les modalités et en impliquant les étudiant·es : formes théâtrales de sensibilisation et de médiation réalisées par les étudiant·es, vidéos d'exemplifications, création de fresques, mise en situation en réalité virtuelle...
- Communiquer davantage sur l'existence et les dispositifs développés par le SpRE.
- Organiser des journées de colloques dans les campus sur ce thème, conférences, échanges et débats, ateliers ouverts aux étudiant·es et personnels.
- Développer des formations d'une journée à destination des personnels sur les thématiques du SpRE.

Acteurs mobilisés

SpRE / Toutes les composantes / Tous les services en contact avec les étudiant·es / DRH / DVEC.

- Nombre d'étudiant-es formé-es (rapporté-es au nombre total d'étudiant-es d'amU).
- · Nombre d'événements et de formation organisés.



# Axe stratégique #2 Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e

## **Thématiques**

- → Sensibiliser aux enjeux de santé
- → Donner l'accès aux Services de Santé Étudiant à chaque étudiant·e et renforcer leur action
- → Promouvoir la santé des étudiant·es par la pratique artistique, culturelle et sportive

# Journées Santé Bien-être



Axe Stratégique

Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e

**Thématique** 

Sensibiliser aux enjeux de santé

#### Action n°13:

#### Organiser des événements en lien avec la santé et le bien-être

# Description de l'action

Sensibiliser aux enjeux des différentes formes de santé (physique, mentale, sociale) présente de nombreux intérêts, à la fois individuels et collectifs : prévention des maladies, promotion des modes de vie sains (activité physique, sommeil, alimentation, stress...), amélioration de la qualité de vie, autonomie et responsabilisation par la prise en charge de sa propre santé, réduction des inégalités en santé, lutte contre la désinformation... Devant cet enjeu de santé publique, notamment pour les étudiant·es, la diversification des modalités de sensibilisation aux enjeux de santé peut laisser espérer qu'un nombre plus important d'étudiant·es puisse être touché et finalement impacté.

Pour cela, la sensibilisation aux enjeux de santé se déclinera selon deux temporalités différentes et complémentaires :

- $\bullet$  Temporalité n°1 : Organiser un mois (ou une semaine) de la santé et du bien-être regroupant différents événements,
- Temporalité n°2 : Organiser des actions régulières de prévention ou de communication, sous différentes formes, en lien avec la santé et le bien-être,

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

#### Temporalité n°1

- Harmoniser les programmes des événements sur l'ensemble des sites et définir des priorités annuellement (sensibilisation aux différentes addictions, conduites à risques, santé mentale et sexuelle, repos réparateur, apprendre à cuisiner pas cher et sainement...).
- Créer des partenariats avec des acteurs extérieurs à amU, par exemple la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le CROUS, la MDPH...
- Mettre en place les « amU Games » pour les étudiant es et les personnels, incluant différents ateliers autour de la santé : dépistages, activité physique, cuisine, gestion du stress, santé environnementale, tests physiques...
- · Réaliser des infographies.

#### Temporalité n°2

- · Organiser régulièrement des actions de prévention.
- Organiser des conférences et tables-rondes sur des sujets choisis par les étudiant·es : addictions, santé mentale, gestion du stress, handicap, développement durable, lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique...
- Élargir l'audience en diffusant en direct les conférences sur les réseaux sociaux et en les enregistrant pour être ensuite mises en ligne.
- · Mettre à disposition des fiches-ressources « santé-bien-être ».
- $\bullet \ \ Soutenir \ et \ accompagner \ les \ initiatives \ \'etudiantes \ de \ sensibilisation \ aux \ enjeux \ de \ sant\'e.$
- Développer des ateliers type sophrologie pour diminuer le stress en période d'examens.
- Développer les pauses actives tout au long de l'année universitaire (en collaboration étroite avec la vice-présidence formation et les composantes).
- Développer des groupes de parole anonymes sur des thématiques touchant les étudiant-es (addictions, solitude, stress...) menés par des professionnels.
- Développer des ateliers ludiques et participatifs autour de la santé.

#### Acteurs mobilisés

SSE / DVEC / CROUS / Associations étudiantes et extérieures / SUAPS / DCS / SCD / SpRE.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'événements et d'ateliers organisés.
- Nombre d'étudiant·es participant aux événements (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU).

# Axe Stratégique Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e Thématique Donner l'accès aux Services de Santé Étudiant (SSE) à chaque étudiant·e et renforcer leur action

#### Action n°14:

Réaliser une communication intensive et diversifiée vers les étudiant·es et vers tous les personnels d'amU¹

# Description de l'action

Le Service de Santé Étudiant (SSE) a pour missions :

- D'assurer le suivi sanitaire des étudiant-es et de développer des actions de prévention et d'éducation à la santé.
- D'assurer le suivi sanitaire de la communauté étudiante internationale,
- De délivrer des certificats de mesures d'aménagement d'études et/ou d'examens destinés aux étudiant·es en situation de handicap,
- D'assurer des soins par le biais de consultations avec ou sans rendez-vous.

Or, les étudiant·es d'amU, notamment la communauté étudiante internationale, mais aussi les personnels d'amU, ne connaissent pas toutes et tous l'existence des SSE. L'objectif de cette action est donc de renforcer cette connaissance en utilisant différentes modalités de communication complémentaires, pour réaliser une communication autour :

- De l'existence des Services de Santé Étudiant et des Centres de santé,
- · De la gestion des situations médicales d'urgence,
- · Des événements étudiants liés à la santé,
- De la sensibilisation des étudiant·es au fait que certaines pathologies (ex : règles douloureuses, endométriose, douleurs chroniques...) peuvent être prises en compte pour obtenir un RSE (Régime Spécial Étudiant) pour raisons médicales

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- · Réaliser des visites des SSE lors des pré-rentrées.
- $\bullet$  Mobiliser tous les étudiant es-relais sur les campus et sur les sites délocalisés et d'équilibre.
- Mener des actions ciblées sur la communauté étudiante internationale qui n'a pas les mêmes habitudes de santé que les étudiantes françaises, notamment du point de vue de leurs droits.
- Dispenser des soins dans une langue étrangère / Équiper le SSE d'un outil permettant une traduction instantanée.
- Créer une rubrique santé sur l'ENT avec prise de rendez-vous et synthèse des informations utiles.
- Créer une rubrique SSE sur Inst'amU.
- Réduire les inégalités d'accès aux soins sur les sites délocalisés et d'équilibre.
- Identifier, sur la page DVEC et sur la page du SSE du site Web d'amU, les aides disponibles concernant la santé physique et la santé mentale, au sein d'amU et à l'extérieur de l'I Iniversité
- S'appuyer sur les personnels d'amU « chargé·es de lutte contre la précarité » pour informer les étudiant·es qui rencontrent des problématiques de santé plus ou moins urgentes.

#### Acteurs mobilisés

SSE / DVEC / DirCom / Tous les services et directions en lien avec la vie étudiante / Tous les étudiant-es-relais.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- $\bullet$  Taux de connaissance des SSE par les étudiant es.
- · Nombre de rendez-vous dans les SSE et les centres de santé.

1 Action directement liée à l'axe transversal « Communication »

Axe Stratégique Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e

Thématique

Donner l'accès aux Services de Santé Étudiant (SSE) à chaque étudiant et renforcer leur action

#### Action n°15:

#### Étendre les SSE aux sites distants

# Description de l'action

amU est présente sur 54 sites, ce qui rend impossible la présence d'un SSE sur chacun de ces sites. Si les étudiant·es peuvent bien entendu se déplacer dans le SSE de leur campus de rattachement, l'extension des SSE aux sites distants, selon des modalités spécifiques, permettra le déploiement d'une offre de santé étudiante de plus grande proximité pour chaque étudiant·e d'amU, quel que soit son site d'appartenance.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Identifier et former des référents santé (administratifs ou enseignants) sur chaque site délocalisé
- · Conventionner avec des pôles médicaux.
- Développer les cabines de téléconsultations notamment sur les sites délocalisés et d'équilibre.
- Développer les vacations de médecins, psychologues et infirmiers.
- · Mettre en place des « caravanes » santé.

#### Acteurs mobilisés

SSE / Composantes / Collectivités territoriales.

# Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Nombre de sites distants bénéficiant d'une offre de SSE adaptée.
- · Nombre de rendez-vous pris depuis les sites distants.



Axe Stratégique Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e

Thématique Donner l'accès aux Services de Santé Étudiant (SSE) à chaque étudiant et renforcer leur action

### Action n°16: Élargir la typologie de soins dispensés dans les SSE et Centres de santé

# Description de l'action

Au sein des SSE, des infirmiers accueillent les étudiant·es sans rendez-vous (accueil, écoute, soutien, conseils, contraception...) et avec rendez-vous (vaccination, visite de prévention médico-psycho-sociale). Des médecins reçoivent les étudiant·es pour des rendez-vous médicaux et les étudiant·es en situation de handicap pour des aménagements d'études. Ils reçoivent également les étudiant·es internationaux. Des rendez-vous avec des psychologues sont également proposés, tout comme des rendez-vous spécialisés (nutrition, addictologie), des ateliers de relaxation et des dépistages bucco-dentaires. L'objectif de cette action est d'élargir la typologie des soins dispensés dans les SSE, afin de répondre au mieux aux problématiques de santé rencontrées par les étudiant·es. Créer des collaborations avec les formations en santé d'amU pourra être une piste intéressante à creuser dans cette optique.

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- · Élargissement des soins proposés, par exemple :
- Soins dentaires
- Gynécologie
- Maïeutique
- Ophtalmologie
- Kinésithérapie
- Kinesitnerapie- Podologie
- · Créer des collaborations avec les formations en santé d'amU.
- Conventionner avec des laboratoires d'analyses médicales, des cabinets médicaux, des cabinets de kinésithérapie.

Acteurs mobilisés

SSE / SMPM / Faculté de Pharmacie.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Nombre de nouveaux soins dispensés.
- · Fréquentation des différentes spécialités médicales.



Axe Stratégique

Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e

**Thématique** 

Promouvoir la santé des étudiant·es par la pratique artistique, culturelle et sportive

Action n°17:

Développer et diversifier les ateliers de pratique artistique, culturelle, sportive, environnementale au service de la santé physique, mentale et sociale, notamment en organisant des événements transversaux<sup>2</sup>

# Description de l'action

De nombreux ateliers de pratique sont proposés par amU dans les domaines artistique, culturel, sportif et environnemental. Au-delà des apports spécifiques de chaque atelier, y participer peut également permettre, du point de vue de la santé des étudiant·es, de réduire leur stress et leur anxiété, de les stimuler cognitivement, de les aider à se socialiser, de leur procurer du bien-être, de prévenir les maladies, d'être en meilleure santé physique et mentale, d'exprimer leurs émotions et de libérer leur énergie. L'accessibilité de ces ateliers de pratique aux étudiant·es en situation de handicap sera également un enjeu majeur. Si l'organisation de ces différents ateliers de pratique sera bien entendu poursuivie et amplifiée, l'objectif de cette action est également d'organiser des ateliers de pratique qui regroupent ces différents domaines

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Instaurer un journal au sein duquel des étudiant·es peuvent écrire sous différents registres à propos de la vie étudiante (poésie, analyse, journalisme...).
- Déployer des activités non encore proposées (arts du cirque, stand-up, improvisation...).
- Développer les activités et les lieux de relaxation : méditation, sophrologie, sieste...
- · Créer des clubs de lecture, d'écriture, cafés thématiques ou rencontres...
- Développer des activités de socialisation : terrains de pétanque, ping-pong, jeux de société...
- Développer des activités créatives : tricot, couture, art-thérapie...
- Inclure une dimension d'ouverture sur le monde et d'accès aux cultures étrangères.
- Augmenter et diversifier (sport-santé, sport loisir, pratique émergente...) le nombre de créneaux proposés par le SUAPS.
- Conventionner avec le CIAM (Centre International des Arts en Mouvement).
- Organiser des temps forts communs ou combiner des événements existants (par exemple intégrer le spectacle de danse du SUAPS aux Journées Arts et Culture dans l'Enseignement Supérieur – JACES).
- Faciliter l'accès à la culture des étudiant-es non habitué-es à cet environnement pluridisciplinaire et vaste, soit par préjugés, soit parce qu'étant « empêché-es ».
- Renforcer l'accessibilité des ateliers de pratique aux étudiant es en situation de handicap.

#### Acteurs mobilisés

SUAPS / SSE / RSE / DIRCOM / DVEC / DCS / DDD / SCD / Associations étudiantes.

- Nombre d'étudiant es participant aux événements et ateliers de pratique (rapporté es au nombre total d'étudiant es d'amU).
- Nombre d'actions regroupant au moins deux domaines (rapportées au nombre total d'actions).
- $\bullet$  Résultat de l'enquête de l'OVE d'amU sur la santé mentale des étudiant  $\cdot$  es .



2 Certaines actions du Schéma Directeur DDRS s'inscrivent dans cette action du Schéma Directeur Vie Étudiante

# Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant·e

#### Thématique

Promouvoir la santé des étudiantes par la pratique artistique, culturelle et sportive

#### Action n°18:

#### Lutter contre la sédentarité et développer l'activité physique<sup>3</sup>

# Description de l'action

L'activité physique et sportive est un levier de prévention-santé du point de vue :

- De la prévention primaire : l'objectif est d'éviter l'apparition de maladies ou de blessures avant qu'elles ne se produisent, grâce à l'activité physique régulière des étudiant es en bonne santé,
- De la prévention secondaire : l'activité physique est utilisée pour prévenir l'aggravation des symptômes ou des complications d'une maladie (problèmes cardiovasculaires, hypertension...),
- De la prévention tertiaire : l'objectif est de gérer et de réhabiliter les étudiant·es malades ou blessés pour améliorer leur bien-être et leur autonomie.

L'activité physique permet également de lutter contre la sédentarité, qui correspond à une situation d'éveil caractérisée par une dépense énergétique proche de la dépense énergétique de repos en position assise ou allongée (hors temps de sommeil) ; que ce soit sur le lieu de travail ou à l'université, lors des déplacements en transports motorisés, ou lors des loisirs, notamment devant les écrans (ANSES, 2016). Le temps de sédentarité doit être limité à moins de 7 heures par jour et il est nécessaire de pratiquer au moins une activité physique à intensité légère allant de 1 à 5 minutes toutes les 90 à 120 minutes, afin d'éviter les conséquences négatives de la sédentarité sur la santé, qui sont multiples : maladies chroniques, cancers, hypertension, diabète, anxiété, dépression, troubles musculosquelettiques...

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- · Renforcer l'offre existante du SUAPS.
- Dynamiser la pratique compétitive au sein de l'Association Sportive d'amU.
- Évaluer et suivre la condition physique des étudiant es.
- Développer des créneaux « sport-santé bien-être ».
- Déployer un dispositif « sport sur ordonnance » interne à amU.
- Engager des partenariats avec les « Maisons Sport Santé » pour encourager l'activité physique et sportive des étudiant es qui présentent des pathologies.
- Étudier la possibilité de créer une « Maison Sport Santé Universitaire » labellisée.
- Renforcer l'offre de vidéos de « pauses actives » au sein des cours et organiser des pauses actives collectives sur les campus (en collaboration étroite avec la vice-présidence formation et les composantes).
- Mobiliser le design actif pour inciter à l'activité physique et aux comportements actifs sur les campus.
- Équiper les campus d'espaces de pratiques libres (parcours santé, parcours audiocoachés, agrès sportifs...).

#### Acteurs mobilisés

#### SUAPS / DEPIL / DVEC / SSE / DIRFOR.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Pourcentage d'étudiant·es fréquentant le SUAPS.
- Nombre de créneaux « sport-santé » et nombre de pratiquant·es.
- Nombre d'étudiant-es inscrit-es au SUAPS en situation de handicap ou souffrant d'affections chroniques.
- · Nombre de projets « design actif » et agrès sportifs.
- · Nombre de vidéos de « pauses actives ».



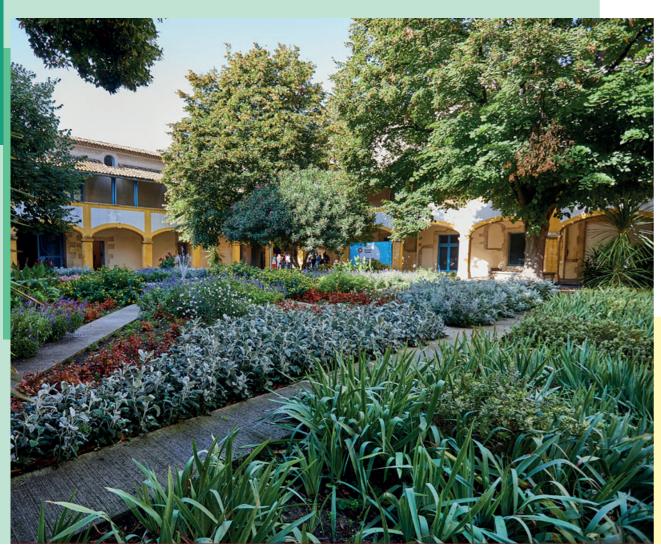
Schéma Directeur Vie étudiante amU
Schéma Directeur Vie étudiante amU

<sup>3</sup> Certaines actions du Schéma Directeur DDRS s'inscrivent dans cette action du Schéma Directeur Vie Étudiante

Axe stratégique #3
Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables

### Contexte et visée stratégique

- → Développer les lieux de vie étudiante sur tous les sites
- → Développer une pratique et des temps forts citoyens, artistiques, culturels, environnementaux et sportifs sur les campus
- → Articuler études et vie étudiante



Axe Stratégique

Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables

Thématique

Développer les lieux de vie étudiante sur tous les sites

Action n°19:

Développer les « Maisons de l'étudiant »

Description de l'action

Le concept de « Maison de l'étudiant » combine plusieurs caractéristiques :

- Un lieu où recevoir des informations, des conseils et de l'orientation auprès des services de vie étudiante.
- Un lieu de détente, de découvertes, de rencontres, de pratiques amateures, d'expériences et de travail,
- Un lieu d'accompagnement social, de lutte contre les précarités, d'engagement sociétal, de réalisation de projets,
- · Un accueil général, bienveillant et accompagnant,
- · Un lieu animé par les associations étudiantes,
- · Un lieu à l'amplitude horaire élargie.

La « Maison de l'étudiant » regroupe donc en un seul et même endroit :

- Un accueil
- Les services de vie étudiante internes à amU (SSE, DVEC (BVE), SUAPS, DRI, SUIO, DCS et permanences du SpRE),
- · Les chargé·es de lutte contre la précarité d'amU,
- · Les étudiant·es-relais d'amU,
- Les services de vie étudiante externes à amU occupant ponctuellement des espaces (CROUS, collectivités territoriales, monde associatif),
- Des tiers-lieux : espaces de convivialité, de détente, de travail, de création (ateliers, studios d'enregistrement...), lieux culturels de spectacles et de pratiques artistiques (danse, théâtre, cinéma...), espaces de pratiques sportives complémentaires aux Centres Sportifs Universitaires, lieux de restauration, foyers avec cuisines, locaux associatifs, animation campus, engagement étudiant, locaux d'entraide (épiceries solidaires, ressourceries).

Bénéficiant d'un financement par la CVEC, les Maisons de l'étudiant n'accueillent pas les services relatifs aux études, seulement les services de vie étudiante.

Deux Maisons de l'étudiant existent déjà et souhaitent amplifier leur rôle dans ce domaine, l'Hexagone (campus Luminy) et le Cube (campus d'Aix). Deux Maisons de l'étudiant sont en projet (campus de Saint-Jérôme et de Saint-Charles). Enfin, l'objectif de cette action est également de décliner le concept de Maison de l'étudiant sur les sites distants, qui ne peuvent pas bénéficier d'une construction d'aussi grande ampleur que les quatre Maisons de l'étudiant actuelles ou en projet.



Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

#### Renforcer la dimension « Maison de l'étudiant » de l'Hexagone et du Cube

- Installer du mobilier confortable pour se reposer et/ou s'isoler.
- · Ajouter les services de vie étudiante manquants.
- · Intégrer les épiceries solidaires et les ressourceries.
- · Élargir les horaires d'ouverture.
- · Renforcer le dispositif d'accueil et l'équipe de pilotage.
- · Intégrer des espaces sportifs intérieurs et extérieurs partagés.
- Cube : finaliser la mise en service de l'équipement (scène extérieure, studio d'enregistrement) et améliorer la communication sur les évènements organisés.
- Hexagone : agrandir le foyer étudiant et les lieux de restauration / encourager les associations étudiantes à utiliser les espaces communs.

#### Créer des maisons de l'étudiant sur les campus de Saint-Jérôme et de Saint-Charles

- Prévoir des salles polyvalentes mutualisables (services /assos) pour accueillir des ateliers de pratique et d'évènements transverses.
- Installation d'espaces de solidarité : épiceries solidaires, ressourceries et permanences d'accompagnement social.
- Installation de l'ensemble des services de vie étudiante et d'un accueil personnalisé.
- Installation d'espaces de convivialité : foyers (avec cuisines et micro-ondes), espaces de détente, de jeux extérieurs.
- · Installation d'espaces de travail.
- Mise en place d'ateliers avec les associations et les services de vie étudiante.
- · Aménagements d'espaces pour les associations étudiantes.
- Créer des espaces sportifs et conviviaux à l'extérieur, ainsi que des vestiaires avec douches.

# Décliner le concept de maison de l'étudiant sur TOUS les sites d'amU, notamment les sites délocalisés

- Prévoir des salles polyvalentes mutualisables (services /assos) pour accueillir des ateliers de pratique et des évènements transverses.
- Installer et/ou développer des foyers étudiants avec espaces de restauration, de convivialité et de travail.
- Décliner le modèle de la maison de l'étudiant de manière virtuelle (pour l'accès aux services).
- Créer des espaces sportifs et conviviaux à l'extérieur.
- · Créer des jardins partagés.
- Créer des permanences / événements interservices de vie étudiante (une ou plusieurs fois dans l'année).
- · Créer des lieux type Agora.
- · Organiser des temps de déjeuners.
- · Organiser des Stand 'up.
- Inviter des DJ.
- · Organiser des battles d'impro.
- Durant le mois de rentrée, imaginer un forum administratif où les étudiant·es pourraient poser toutes les questions pour faciliter leur vie étudiante.
- Créer un comité de programmation pour des actions tout au long de l'année en lien permanent avec les associations étudiantes pour animer les campus.

#### De manière plus transversale

- · Définir un cadrage précisant les scénarios de fonctionnement des maisons de l'étudiant.
- Définir et déployer une « Maison de l'Étudiant numérique ».

Acteurs mobilisés

DVEC (CUBE, HEXAGONE) / Associations étudiantes / SCD / DCS / SUAPS / DEPIL / DDPI / SSE / DRI / SUIO / CROUS.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Livraison des Maisons de l'étudiant de Saint-Jérôme et Saint-Charles.
- Fréquentation des Maisons de l'étudiant.
- Nombre d'inscriptions aux événements.
- · Nombre de sites délocalisés ayant une déclinaison de la Maison de l'étudiant.

Axe Stratégique

Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables

Thématique

Développer une pratique et des temps forts citoyens, artistiques, culturels, environnementaux et sportifs sur les campus

Action n°20:

Déployer et faire connaître une politique d'offre culturelle, artistique, environnementale et sportive sur tous les campus<sup>12</sup>

Description de l'action

De très nombreux événements sont déjà proposés par amU dans les domaines artistique, culturel, sportif et environnemental. Cette action poursuit donc quatre objectifs :

- Déployer et renforcer l'offre culturelle, artistique, environnementale et sportive,
- · La faire davantage connaître,
- · Renforcer la collaboration entre campus,
- Nouer des partenariats avec des structures professionnelles du secteur.

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Renforcer et amplifier les événements existants : Journées Arts et Culture dans l'Enseignement Supérieur (JACES), Campus de nuit, Jazz amU, OSamU, nuit de la forme, rentrée des assos, journée santé bien-être, printemps des assos, festival de l'engagement, concours de projets étudiants en développement durable...
- En complément des mises en œuvre envisagées dans l'Action #17, engager des partenariats avec le mouvement sportif pour encourager la pratique sportive hors des murs d'amU.
- Organiser une tournée de différents médiums artistiques (arts de la scène, arts en espace public, création numérique, musique...) sur tous les sites d'amU avec le concours de structures culturelles partenaires. Il s'agit de permettre une accessibilité culturelle des étudiant·es à la création, d'animer des campus délocalisés, de favoriser l'émergence des anciens étudiant·es en art d'amU, de construire une série de représentations, accessibles financièrement et s'inscrivant dans une démarche de développement durable.
- Créer une coordination entre les événements existants et à venir, soutenir les événements inter-campus, en fléchant sur ce type d'événements des appels à projets du FSDIE ou de la CVEC centrale.
- Tester avec des campus ou composantes volontaires l'organisation d'un événement de rentrée avec une partie des cours qui serait banalisée<sup>3</sup>.
- Faire davantage connaître l'offre culturelle, artistique, environnementale et sportive d'amU en diversifiant les modalités de communication (site web, réseaux sociaux, Inst'amU).

Acteurs mobilisés

DVEC / Pôle RSE / DCS / SUAPS / SSE / DDD.

- Nombre de participant·es aux événements (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'aml l)
- · Nombre d'événements inter-campus.
- Nombre de partenariats engagés avec le monde sportif, artistique et culturel.



- 1 Certaines actions du Schéma Directeur DDRS s'inscrivent dans cette action du Schéma Directeur Vie Étudiante
- Action directement liée à l'axe transversal « Communication »
- 3 En collaboration étroite avec les services d'amU et la vice-présidence formation

#### Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables

#### Thématique

Développer une pratique et des temps forts citoyens, artistiques, culturels, environnementaux et sportifs sur les campus

#### Action n°21:

Développer des programmes de résidences artistiques sur les campus et des actions de médiation culturelle

# Description de l'action

Le développement de programmes de résidences artistiques sur les campus présente de nombreux intérêts : expériences culturelles pour les étudiant·es, interactions entre artistes et étudiant·es, constitution d'un réseau, création de nouveaux partenariats, organisation d'événements (expositions, performances, rencontres)...

Les intérêts des actions de médiation culturelle sont eux aussi nombreux : rendre l'art et la culture plus accessibles aux étudiant-es peu familier-es avec ces domaines, acquisition de compétences sur le plan intellectuel (compréhension d'œuvres, de concepts artistiques) ou émotionnel (sensibilité à la création), développement de l'esprit critique, création de lien social et d'échanges, valorisation de l'interculturalité, lutte contre l'exclusion sociale, participation active du public dans des activités de cocréation...

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Conformément à la circulaire du ministère de la Culture du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et/ou d'équipes artistiques dans le cadre de résidences, la résidence « artiste en territoire » a pour objectif de mettre en relation un territoire donné (tel un campus) et une démarche artistique. L'artiste accueillie conçoit le projet dans le cadre d'une mission de développement culturel exercée par le partenaire d'accueil, autour de deux axes forts : sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à une fabrique à vue de l'art ainsi qu'au partage de ses enjeux esthétiques et politiques ; initier une pratique artistique amateur chez les étudiant es par le biais de workshops.
- Renforcer les liens et interactions avec les structures professionnelles locales, en particulier le théâtre Vitez résident à amU.
- Proposer les Bibliothèques Universitaires comme lieux possibles d'accueil de certaines de ces actions / médiations.

#### Acteurs mobilisés

DCS / SCD / DVEC (Maisons de l'étudiant) / Formation Arts / Théâtre Vitez.

# Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Nombre de résidences artistiques.
- · Nombre d'actions de médiation culturelles.
- Nombre d'étudiant·es participant·es (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU).



#### Axe Stratégique

#### Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables

#### Thématique

#### Articuler études et vie étudiante

#### Action n°22:

Augmenter l'amplitude horaire d'ouverture des sites et de certains services d'amU ayant un lien direct avec les étudiant·es<sup>4</sup>

# Description de l'action

Pour que la vie étudiante puisse pleinement se déployer, les événements et activités de vie étudiante doivent majoritairement se dérouler en dehors des heures consacrées à la formation. L'une des deux possibilités (Cf. action suivante) est d'augmenter l'amplitude horaire d'ouverture des sites et de certains services d'amU ayant un lien direct avec les étudiant·es. L'ambition est que les étudiant·es viennent sur les campus non seulement pour suivre leur formation, mais également pour y vivre une expérience étudiante plurielle et enrichissante, participant à leur réussite.

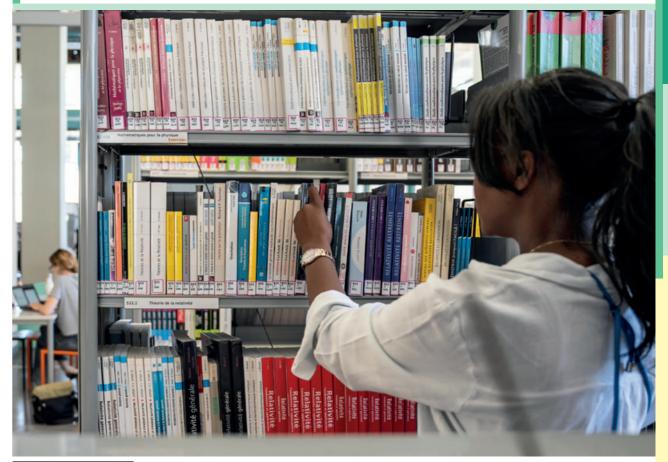
#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Expérimenter l'augmentation de l'amplitude horaire des maisons de l'étudiant et des sites (plus tard la semaine et éventuellement samedi / dimanche).
- Consolider et amplifier les extensions horaires existantes dans les BU, notamment dans les périodes pré-examens ; création d'espaces mutualisés, à Aix et à Marseille, ouverts plus largement que les horaires habituels des BU.

#### Acteurs mobilisés

SCD / DCS / DVEC / DEPIL / DRH / Composantes / Collectivités (pour l'offre de transport et la sécurité).

- Nombre d'étudiant·es présent·es sur les horaires étendus (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amt.).
- · Nombre d'événements et d'activités réalisés sur les horaires étendus.
- Amplitude horaire des lieux de vie étudiante et des sites.



<sup>4</sup> En collaboration étroite avec les services d'amU et la vice-présidence formation

Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables

Thématique

Articuler études et vie étudiante

Action n°23:

Adapter les horaires des étudiant·es afin qu'ils puissent s'investir dans la vie étudiante<sup>5</sup>

Description de l'action

Pour que la vie étudiante puisse pleinement se déployer, les événements et activités de vie étudiante doivent majoritairement se dérouler en dehors des heures consacrées à la formation. L'une des deux possibilités (Cf. action précédente) est d'adapter les horaires des étudiant-es consacrés à la formation, afin qu'ils puissent davantage s'investir dans la vie étudiante en dehors de ces horaires. Cet aménagement permettrait également de promouvoir la santé physique (prévenir les maladies liées à la sédentarité), améliorer la santé mentale (réduction stress) et renforcer les liens sociaux (interactions sociales) à travers les activités physiques et sportives, artistiques et culturelles, en lien avec l'axe stratégique #2 du Schéma Directeur de la Vie Étudiante.

Il serait souhaitable d'articuler et de synchroniser les différentes actions afin que les créneaux banalisés soient différents entre toutes les composantes par campus et par formation afin de ne pas saturer les infrastructures. Cette action nécessite une collaboration très étroite avec la Vice-Présidence Formation, la Direction de la Formation et les composantes.

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs) Réalisations d'expérimentations avec les composantes volontaires :

- Diminuer la durée des journées de cours.
- · Augmenter la durée de la pause méridienne.
- · Libérer un créneau par semaine.
- Réaliser des adaptations ponctuelles et exceptionnelles des emplois du temps lors d'événements associatifs qui mobilisent de nombreux étudiant-es.

Acteurs mobilisés

DIRFOR / DVEC / SUAPS / DCS / Composantes / CROUS / DEPIL.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de composantes impliquées dans les aménagements d'emploi du temps.
- $\bullet \ \ \text{Nature des aménagements d'emploi du temps réalisés et nombre d'heures libérées}.$
- Nombre d'étudiant-es participant aux événements et activités (rapporté-es au nombre total d'étudiant-es d'amU).
- · Taux de satisfaction des étudiant·es.

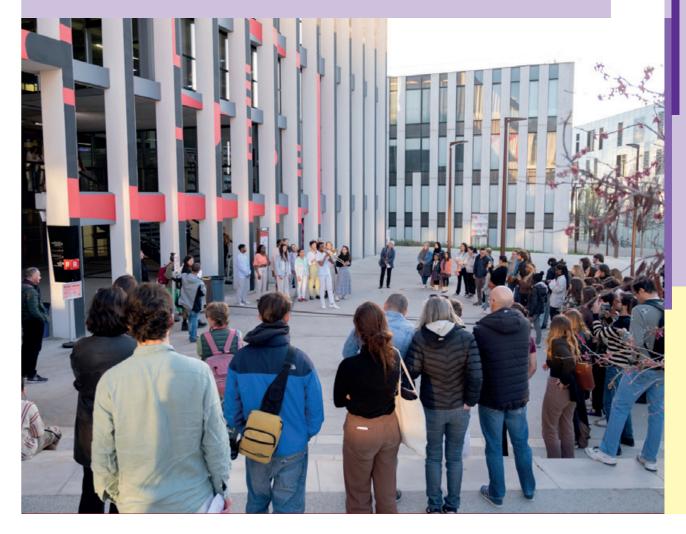


5 En collaboration étroite avec les services d'amU et la vice-présidence formation

Axe stratégique #4
Promouvoir l'engagement
citoyen, artistique, culturel,
environnemental et sportif
des étudiant·es

## Thématiques

- → Encourager les initiatives étudiantes
- → Renforcer et accompagner la dynamique des associations étudiantes
- → Encourager et renforcer les moyens d'expression des étudiant·es



4 Schéma Directeur Vie étudiante amU Schéma Directeur Vie étudiante amU

Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

Thématique

Encourager les initiatives étudiantes

Action n°24:

Établir des partenariats avec des structures ou personnes extérieures à amU

Description de l'action

L'établissement de partenariats avec des organisations ou personnes externes à amU, engagées dans des initiatives citoyennes, artistiques, culturelles, sportives et dans l'entrepreneuriat, pourra permettre aux initiatives étudiantes d'avoir un plus grand rayonnement, de rechercher des mécènes et de bénéficier de l'appui de mentors et de soutiens (issus des alumni d'amU).

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Créer des groupes de travail avec des associations étudiantes pour chaque domaine d'engagement (citoyen, artistique, environnemental, culturel, sportif...).
- Mettre en place des appels à projets spécifiques en partenariat avec le territoire (financements communs amU / région / villes).
- Identifier et contacter des organisations externes (ONG, entreprises, institutions culturelles et sportives...) pour offrir des opportunités de collaboration aux étudiant·es (en s'appuyant notamment sur le DU Engagement).
- Favoriser le co-financement des initiatives étudiantes, en créant un dossier de présentation des projets étudiants, identifiant explicitement les bénéfices pour les mécènes potentiels (en collaboration avec la Fondation amU).
- Organiser des rencontres et des événements de réseautage pour attirer des partenaires / sponsors / mécènes (en s'appuyant sur le DU Engagement, sur la Fondation amU, sur le réseau des alumni d'amU).
- Mobiliser les alumni d'amU pour accompagner les initiatives étudiantes correspondant à leur domaine de compétences.

Acteurs mobilisés

DIRFOR / DPMSE / DVEC / DAJI / DCS / SUAPS / DRI / Fondation amU / Chargé de mission alumni / Collectivités territoriales.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de partenariats.
- · Nombre de mentors.
- Nombre d'étudiant·es mentoré·es (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU).



Axe Stratégique

Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

Thématique

Encourager les initiatives étudiantes

Action n°25:

Déployer le DU Engagement

Description de l'action

Le Diplôme d'Université (DU) Engagement permet d'acquérir et de faire reconnaître des compétences dans la gestion de projets d'engagement sociétal, en combinant une partie théorique (120h d'enseignement en asynchrone) et une partie pratique (120h de missions d'engagement à réaliser dans une ou plusieurs structures). Les étudiant-es acquièrent des compétences dans l'élaboration, la gestion et l'animation de projets ; la stratégie et la communication interne / externe ; la recherche de fonds et l'exécution budgétaire ; les ressources humaines (mobilisation et gestion d'équipe). Il permet également de construire des compétences relatives à l'esprit critique, l'autonomie, les capacités d'adaptation et la prise de recul sur les enjeux sociétaux.

Après une phase de test de la mise en œuvre du DU, réalisée sur un nombre réduit d'étudiant·es, l'ouverture du DU à tous les étudiant·es d'amU qui le souhaitent est prévue à la rentrée universitaire 2025.

Les étudiant·es ne souhaitant pas s'inscrire dans le DU Engagement, mais souhaitant toutefois faire reconnaître leur engagement, pourront toujours faire la demande du « bonus engagement » auprès d'amU.

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Rendre visible le DU par un plan de communication pour mettre en avant les compétences que les étudiant es vont acquérir, le lien avec leur insertion professionnelle et la valorisation de leur CV.
- Accompagner l'étudiant e engagé e et la structure qui l'accueille pour mieux définir les besoins communs, le suivi, la valeur ajoutée de l'étudiant e pour la structure.
- Inciter les membres des bureaux d'associations étudiantes à suivre le DU, afin de leur permettre de mieux structurer leur projet et d'acquérir des compétences en recherche de partenariats, en levée de fonds, en communication...

Acteurs mobilisés

DVEC (Cellule engagement) / DirFor / SUIO / DirCom / DDD / ForPro / DRI.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Pourcentage d'étudiant·es en formation initiale inscrits au DU.
- Taux de réussite au DU.



6 Schéma Directeur Vie étudiante amU Schéma Directeur Vie étudiante amU

Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

Thématique

Encourager les initiatives étudiantes

Action n°26:

Favoriser la participation à des festivals et des événements nationaux et internationaux et leur organisation au sein d'amU

Description de l'action

La participation des étudiant·es à des événements nationaux ou l'organisation de ce type d'événements au sein d'amU permet, entre autres, l'élargissement de leur réseau, le renforcement de la collaboration entre universités, le partage d'expériences, une dynamique créative, une ouverture culturelle et sociale, renforçant ainsi à la fois le sentiment d'appartenance à l'université française et le sentiment d'appartenance à amU.

En complément des différents atouts précédents, la participation des étudiant-es à des événements internationaux ou l'organisation de ce type d'événements au sein d'amU permet également le développement de compétences interculturelles, l'ouverture et la sensibilité à la diversité, le réseautage international, le renforcement de compétences linguistiques, l'accès à des programmes internationaux. L'université européenne CIVIS, alliance de 11 universités pilotée par amU, offre dans ce cadre de formidables opportunités de coopération internationale.

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Participer à des festivals nationaux et internationaux inter-universités avec les ensembles artistiques d'amU.
- Participer aux grands challenges sportifs internationaux (hors FFSU).
- Accompagner les étudiant·es pour la participation à et/ou l'organisation d'événements nationaux et internationaux :
- Inviter des conférencier es et des organisations externes à participer à des évènements organisés par amU.
- Organiser des rencontres et des évènements de réseautage et mettre en place des partenariats avec des entreprises (Fondations), des associations, des institutions culturelles, sportives et environnementales.
- Rechercher des partenariats avec des organisations de solidarité internationales.
- Développer une stratégie de levée de fonds : identifier les sources de financement potentielles (subventions, sponsors, crowdfunding) et organiser des événements de levée de fonds : galas, ventes aux enchères, événements sportifs et culturels, pouvant s'appuyer sur la Fondation amU.
- Communiquer auprès des étudiant·es engagé·es sur les festivals et événements reconnus, rendre possible l'accès (financement) et mettre en place des actions de sensibilisation / communication / reportage pour tirer profit de cette participation pour d'autres étudiant·es.

Acteurs mobilisés

DVEC / DCS / SUAPS / DRI / Fondation amU / CIVIS.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'étudiant-es participant à des festivals et/ou des événements nationaux et internationaux (rapporté-es au nombre total d'étudiant-es d'amU).
- Nombre de festivals / événements nationaux et internationaux organisés au sein d'amU.



Axe Stratégique

Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

Thématique

Encourager les initiatives étudiantes

Action n°27:

Organiser le festival de l'engagement

Description de l'action

L'ambition de cette action est de mettre en place sur tous les campus (dont les sites distants) un festival de l'engagement pour :

- Faire découvrir les opportunités d'engagement au sein d'amU et des partenaires associatifs externes,
- · Inciter les étudiant·es à s'engager,
- · Élargir les domaines d'activités d'engagement,
- Créer des liens entre les étudiant-es participant à l'événement, les étudiant-es déjà engagé-es et les associations présentes, contribuant à la rupture de l'isolement social et étant un moyen de devenir un-e étudiant-e impliqué et actif,
- · Permettre aux étudiant·es engagés de valoriser leurs compétences,
- Déconstruire les préjugés et les freins à l'engagement.

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Travailler sur les différents axes de valorisation de l'engagement.
- Faire passer des messages de façon conviviale / ludique sur les besoins de la société dans le domaine de l'engagement.
- Valoriser lors de cet événement et tout au long de l'année les engagements des étudiant-es et des associations ; communiquer sur les réalisations.
- · Rechercher des partenaires engagés pour cofinancer l'événement.
- Proposer des actions en collaboration avec les partenaires académiques sur l'engagement étudiant.
- Impliquer la communauté étudiante internationale et les structures d'aides à cette communauté.
- Impliquer les différents services et directions d'amU vie étudiante, ainsi que les composantes.

Acteurs mobilisés

Cellule engagement de la DVEC / DDD / SUIO / DRI / DCS / SUAPS / Composantes.

- Nombre d'associations et d'acteurs du territoire présents au festival de l'engagement.
- Nombre d'actions réalisées sur l'ensemble des sites.
- Nombre de participant·es (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es d'amU).
- · Taux de satisfaction des participant·es.



# Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

#### Thématique

Renforcer et accompagner la dynamique des associations étudiantes

#### Action n°28:

Mettre en place des guides et des sessions de formation pour accompagner les associations étudiantes<sup>1</sup>

# Description de l'action

Les associations étudiantes d'amU sont nombreuses et actives. Toutefois, même si les associations sont accompagnées par les Bureaux de la Vie Étudiante, leur création, leurs actions, le montage de projets ou encore les passations d'un bureau à l'autre se réalisent souvent sur le mode du compagnonnage interne. Cela conduit parfois à des difficultés qui pénalisent plus ou moins fortement les associations, et qui rendent plus complexe le travail des Bureaux de la Vie Étudiante.

L'objectif de cette action est d'accompagner encore mieux les associations pour se créer, pour structurer leurs projets, pour mobiliser des ressources, pour soumettre des projets à la commission FSDIE-projets, pour la recherche de financements, pour les changements de bureaux, pour communiquer.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Élaborer un guide en direction des associations, qui aborderait différentes thématiques, par exemple :
- Créer une association.
- Monter un projet.
- Gérer les aspects financiers.
- Gérer les aspects administratifs.
- Gérer les aspects juridiques.
- Déposer un projet à la commission FSDIE-projets, à la commission FSDIE-social et auprès de la CVEC de Campus.
- Communiquer.
- Organiser la passation d'un bureau à l'autre.
- Identifier toutes les aides financières internes et externes à amU.
- Numériser certaines procédures (par exemple pour la commission FSDIE-projets) afin de faciliter le dépôt, l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des projets.
- Identifier les synergies avec les contenus du DU Engagement pour donner accès aux associations étudiantes à certains modules de formation asynchrone, afin de les faire monter en compétence.

#### Acteurs mobilisés

DVEC / Associations étudiantes / CVEC.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Élaboration du guide pour les associations.
- Nombre de modules de formation proposés aux associations étudiantes.



1 Certaines actions du Schéma Directeur DDRS s'inscrivent dans cette action du Schéma Directeur Vie Étudiante

#### Axe Stratégique

Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

#### Thématique

Renforcer et accompagner la dynamique des associations étudiantes

#### Action n°29:

Renforcer les partenariats inter-associations pour développer des initiatives transverses, innovantes, durables et économes

# Description de l'action

Les associations étudiantes d'amU organisent de nombreux événements dans différents domaines. Pour autant, les événements qui mutualisent les forces de plusieurs associations restent plutôt rares, malgré un impact et une portée qui sont souvent de plus grande ampleur que des événements isolés. Par ailleurs, certains dispositifs matériels mis à disposition d'une association étudiante, notamment ceux financés dans le cadre du FSDIE-projet, pourraient également être utilisés par d'autres associations lorsqu'ils sont disponibles.

L'objectif de cette action est donc d'une part de renforcer les partenariats inter-associations pour monter des événements et d'autre part de mutualiser certains dispositifs matériels des associations, pour des raisons à la fois financières et de développement durable.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Flécher dans le cadre du FSDIE-projet ou de la CVEC de Campus des appels à projets incitant plusieurs associations à se regrouper pour monter collectivement un événement ou un projet sur une thématique libre ou sur une thématique identifiée par la commission.
- Financer des projets inter-associations sur un même site ou des projets inter-associations multisites
- Mettre en place un dispositif de parrainage entre des associations plus expérimentées et des associations qui viennent de se créer, pour développer un accompagnement par les pairs en complément de l'accompagnement d'amU.
- Réaliser via les BVE un état des lieux du matériel de chaque association qui a été financé par amU.
- Mettre en place un dispositif de prêt de matériel entre associations pour mutualiser entre associations les équipements mis à disposition, y compris entre campus.

#### Acteurs mobilisés

DVEC / Associations étudiantes / DEPIL

- · Nombre de projets portés par plusieurs associations.
- Nombres d'associations tutrices et nombre d'associations tutorées.
- Nombre de prêts de matériel entre associations.



# Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

#### Thématique

Renforcer et accompagner la dynamique des associations étudiantes

#### Action n°30:

Mettre en place et déployer des « étudiant·es-relais communication » pour renforcer les modalités de communication autour de la vie étudiante<sup>2</sup>

# Description de l'action

La problématique de la communication autour des événements et des dispositifs de vie étudiante est centrale, car les informations ont souvent des difficultés à toucher chaque étudiante. Cette difficulté d'accès à l'information peut être particulièrement problématique lorsque l'on aborde des sujets comme la précarité alimentaire, l'accompagnement des étudiantes en situation de handicap ou encore les urgences psychologiques. L'objectif de cette action est donc de créer une nouvelle catégorie « d'étudiantes-relais » d'amU, les étudiantes-relais communication, en collaboration étroite avec la Direction de la Communication d'amU et avec la chargée de communication de la DVEC.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Transmettre et communiquer à l'instant T sur les réseaux sociaux (posts et stories) toutes les actions et évènements mis en place par les différents services et directions sur les campus d'amU.
- Communiquer sur les réseaux sociaux tous les événements d'amU en lien avec la vie étudiante et les campus, via un canal identifié « vie étudiante »
- Réaliser les communications, les transférer notamment aux composantes, après validation de la DVEC et de la DirCom.
- Mettre en valeur l'ensemble des dispositifs et des actions de la vie étudiante par campus, mis en place par les services et directions d'amU.
- Participer aux journées d'animation et communiquer sur celles-ci : rentrées universitaires, printemps des assos, rentrée des assos...
- Alimenter l'application interne Inst'amU par des contenus sur la vie étudiante.

#### Acteurs mobilisés

DVEC / Dircom / DirNum / EJCAM.

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation

- · Nombre d'étudiant-es-relais communication.
- Nombre de communications sur les différents supports.
- · Nombre de followers sur les réseaux sociaux.
- · Nombre de téléchargements et fréquentation de l'application Inst'amU.



2 Action directement liée à l'axe transversal « Communication »

#### Axe Stratégique

Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

#### Thématique

Encourager et renforcer les moyens d'expression des étudiant·es

#### Action n°31:

Renforcer et diversifier la formation des élu-es étudiant-es et sensibiliser chaque étudiant-e au fonctionnement d'amU

# Description de l'action

En tant que représentant-es de leurs pairs dans les instances de gouvernance de l'Université et dans les instances des composantes, les élu-es étudiant-es jouent un rôle actif et nécessaire au sein d'amU dans tous les domaines qui concernent les étudiant-es, dont la vie étudiante. L'objectif de cette action est donc de renforcer et de diversifier la formation des élu-es étudiant-es afin de mieux saisir dès le début de leur mandat, qui ne dure que deux ans, leurs rôles et leurs moyens d'action, tout en ayant une meilleure connaissance de leur université, et ainsi être en mesure de représenter au mieux les étudiant-es qui les ont élu-es.

Le constat est que les étudiant·es non élu·es connaissent peu les instances et commissions de l'Université, tout comme l'existence de leurs représentants étudiant·es. Améliorer cette connaissance permettrait aux étudiant·es d'une part de mieux comprendre leurs leviers d'action pour participer à la réflexion collective et d'autre part de renforcer leurs moyens d'expression.

#### Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Renforcer la formation des élu-es étudiant-es : rôles, droits, devoirs, connaissance de l'institution, capacités d'actions.
- Exploiter les journées de formation des élu·es dans les conseils centraux en les disséminant au sein des composantes.
- Programmer la formation au plus proche des dates des élections dans les conseils centraux et dans les composantes.
- Faire intervenir des ancien·nes élu·es, notamment des alumni d'amU.
- Donner la parole aux élu·es étudiant·es lors des « rentrées dynamiques ».
- · Communiquer sur les élections étudiantes et sur les résultats.
- Mettre en place des délégué·es de promotion.

#### Acteurs mobilisés

Tous les services et toutes les directions d'amU / Composantes / DVEC.

# Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'étudiant·es élu·es formé·es (rapporté·es au nombre total d'étudiant·es élus
- Taux de satisfaction des élu·es suite à la formation.
- · Taux de participation aux élections étudiantes.



52 Schéma Directeur Vie étudiante amU Schéma Directeur Vie étudiante amU

Axe Stratégique Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

Thématique

Encourager et renforcer les moyens d'expression des étudiant·es

#### Action n°32:

#### Déployer le Conseil d'Orientation de la Vie Étudiante d'amU

# Description de l'action

Le Conseil d'Orientation de la Vie Étudiante (COVE) discutera des orientations en matière de politique de vie étudiante. Il impliquera des représentantes de la communauté universitaire d'amU (personnels et étudiantes) en lien avec la vie étudiante et des représentantes de ses partenaires du territoire. Le COVE aura également pour mission de réaliser le suivi, l'accompagnement et l'évaluation de la mise en œuvre du SDVE tout au long des cinq ans.

# Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

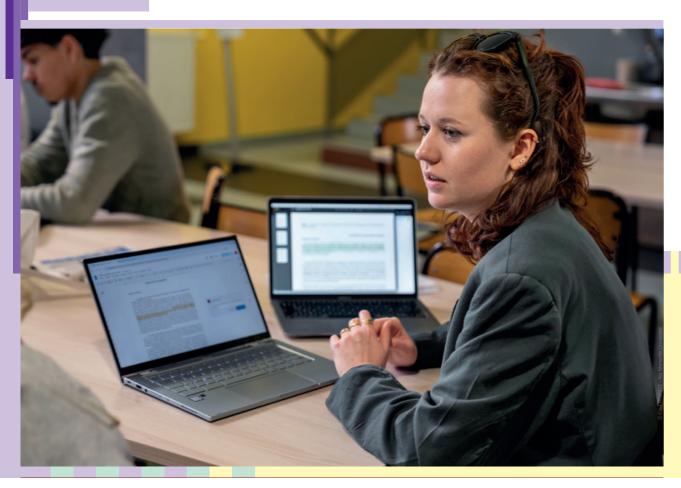
- · Réaliser au minimum trois réunions du COVE par an.
- Présenter et discuter les avancées des actions du Schéma Directeur de la Vie Étudiante.

#### Acteurs mobilisés

- · Le vice-président responsabilité sociétale de l'établissement,
- · Le vice-président délégué à la vie étudiante,
- · Le vice-président formation,
- · La directrice générale adjointe des services Formation et internationalisation,
- · La Directrice de la DVEC,
- 4 représentant·es des vice-doyen·es vie étudiante des composantes,
- · Le vice-président étudiant,
- · 8 représentant·es des étudiant·es.

# Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de réunions du COVE.
- · Nombre de participant·es aux réunions.



Axe Stratégique

Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiant·es

Thématique

Encourager et renforcer les moyens d'expression des étudiant·es

Action n°33:

Expérimenter dans les composantes volontaires des « vice-doyen·nes étudiant·es »³

Description de l'action

La présence réglementaire des étudiant-es élu-es dans les instances de l'Université et des composantes est un véritable atout à la fois pour la vie démocratique de l'Université et pour éclairer certaines décisions politiques par l'avis des étudiant-es, en prenant en compte leurs retour d'expériences, leurs préoccupations et leurs suggestions. Une étape supplémentaire pourrait être franchie en instaurant au sein des gouvernances des composantes des « vice-doyen-nes étudiant-es » (ou « chargé-es de mission étudiant-es »), en charge des relations avec la Direction des composantes pour tous les sujets qui touchent directement les étudiant-es.

Exemples de mise en œuvre (non exhaustifs)

- Expérimenter, dans des composantes volontaires d'amU, la mise en place de « vice-doyen·nes étudiant·es »
- Réaliser un retour d'expérience auprès de toutes les composantes, en identifiant les différences et les similitudes de mise en œuvre entre composantes expérimentatrices, ainsi que les points positifs et les points plus critiques.
- Discuter avec l'ensemble des composantes d'amU, la Vice-Présidence Formation et la DirFor d'une éventuelle généralisation au sein d'amU.

Acteurs mobilisés

DirFor / Composantes / DVEC.

- Nombre de composantes expérimentant la mise en place de « vice-doyen·nes étudiant·es »
- Identification des points positifs et des points plus critiques de cette mise en place.



3 En collaboration étroite avec les services d'amU et la vice-présidence formation

